la gazette du Var

#74

de la porte des maures à la méditerranée

Janvier - Février 2019

Hyères poursuit son embellissement

page 22

Le Colonel Grohin, nouveau patron des pompiers du Var

page 9

Cavalaire, un corso aux accents de l'Ukraine

page 35

Les Gilets Jaunes décrètent la grève illimitée ! page 10

Tout va très bien Mme la Marquise !

En plein Grand Débat National, le gouvernement tergiverse toujours sur la taxe d'habitation. Et, pendant ce temps, la maison France est en feu !
Nous allons finir par avoir des nœuds à l'estomac tant la politique fiscale du gouvernement manque de clarté.
Pourquoi ne pas attendre les résultats et propositions du Grand Débat National pour officialiser et valider des choix.
Ce gouvernement, en manque de "confiance en soi", complique les données du problème, au point de ne plus savoir par quel bout l'aborder. Nous avons face à nous une génération d'Harry Potter, des vrais apprentis sorciers qui procèdent de manière brouillonne et expérimentale. Incroyable à ce niveau de l'État.

Alors que plusieurs ministres ont évoqué l'hypothèse d'un maintien de la taxe d'habitation pour les 20% de ménages les plus riches, le ministre des Finances Bruno Le Maire a pris ses distances avec ce scénario. Il expliquait lors d'un colloque à Bercy sur l'économie verte : « *J'ai redit dimanche qu'il fallait aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation. Aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation, cela veut dire aller au bout de la suppression de la taxe d'habitation* ».

Le sujet de la taxe d'habitation est revenu dans le débat en raison des critiques du mouvement des gilets jaunes contre la politique fiscale du gouvernement qu'ils jugent inégalitaire.
Ainsi, les médias parisiens nous abreuvent de sondages qui affirment que pour les patrons du CAC 40, les trois-quarts paieraient leurs impôts en France ! Mais quid des autres ?
Et, en même temps, les scientifiques nous démontrent que sur le plan biologique nous ne sommes pas égaux. En même temps, d'autres nous prouvent qu'hier était bien plus épouvantable qu'aujourd'hui !
Pour autant, est-ce une raison pour qu'une partie des Français, "ces gens qui ne sont rien", selon les ministres du Gouvernement, soient des laissés pour compte ?

Je vous cite cet exemple : J'ai interviewé, dernièrement, un jeune comptable de 27 ans, en intérim depuis 9 mois chez LVMH, qui manifeste en gilet jaune sur les Champs Élysées. Un de ses collègues comptable, en contrat CDI chez ce même employeur et qui se plaint des manifestations et des gilets jaunes, a touché la prime défiscalisée, gagnée de haute lutte par... les gilets jaunes ! Tandis que notre jeune comptable en intérim, lui n'a rien touché ! Nous sommes bien devant des problèmes de traitement égalitaire des salariés français. Encore plus surprenant, silence radio des corps, dits intermédiaires, à savoir les syndicats, quasiment inexistants depuis le 17 novembre ! Surprenant voire inquiétant !
Pendant ce temps, l'écurie France est en train de brûler !
En effet, Monsieur le Président ce n'est pas "Open Bar", ni le Club Med pour tout le monde en France ! Surtout qu'en pleine crise de pouvoir d'achat, on annonce, très maladroitement, une augmentation des prix dans les grandes surfaces, de l'ordre de 7 %, soit 1 milliards d'€ pour, paraît-il, aider les agriculteurs français, alors que ce sont les industries agro-alimentaires et les intermédiaires qui se font du "beurre" sur le dos des consommateurs ! C'est vraiment le monde à l'envers !
En quoi, l'augmentation du prix d'un litre de COCA COLA va permettre aux agriculteurs français de gagner plus à la fin du mois. C'est encore un dispositif sorti d'un esprit torturé d'un Énarque !
Car l'histoire semble bégayer ! Nous nous souvenons de la baisse de la TVA pour les restaurateurs qui devait favoriser les salaires et les embauches. Au final, les chiffres ont démontré que les résultats n'étaient vraiment pas au rendez-vous.

Et, pour conclure, il faut se souvenir de ce cri du cœur d'un bon nombre de citoyens, en novembre 2018, qui concernait l'avalanche de taxes et d'augmentation. Des familles exsangues et qui n'ont plus rien à donner pour payer la misère du monde, que les "bobos" s'évertuent à vouloir sauver quand près de 10 millions de Français tirent le diable par la queue ! Mais pour les partisans d'Emmanuel Macron, tout va très bien Madame la Marquise ! •

Bernard BERTUCCO VAN DAMME

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot,
avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Régie publicitaire
06 37 37 21 21

Prix au numéro : 1€

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré
83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Convention
Pôle emploi et la Chambre mobilisés ensemble pour l'emploi

Le 23 janvier, le président de la Délégation Var de la CMAR, Roland Rolfo, et le directeur territorial Pôle emploi Var, Marc Zampolini ont signé un partenariat entre Pôle emploi Var et la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région.

Pôle Emploi et la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région ont donc acté la déclinaison départementale de la convention régionale, signée le 1er septembre 2016, et ce pour une durée de 3 ans. Avec cette convention, Pôle Emploi et la CMAR, poursuivent leur action en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises avec l'accompagnement de retour à l'emploi, formation, la création d'entreprise, recrutement, transmission-reprise… Autant d'axes qui permettent d'œuvrer en faveur de l'emploi et de l'économie locale.

Ainsi, les actions engagées visent au développement de l'emploi dans les entreprises artisanales et à la mise en place de passerelles entre l'entreprise et le monde de la formation et de l'emploi. Elles concernent également le maintien des activités de proximité au regard du vieillissement des chefs d'entreprises et des enjeux de la transmission des entreprises sur le territoire des communes varoises et le renforcement des échanges d'information entre les deux entités.

LES CHIFFRES CLES DE L'ARTISANAT DANS LE VAR

Au 1 janvier 2017, l'artisanat dans le Var représente 38% de l'économie marchande avec près de 35 997 entreprises. Cela représente plus de 250 métiers, déclinés en 500 activités réparties dans 4 grande familles :
44 % dans le bâtiment
11 % dans l'alimentation
13% dans la production
31 % dans les services

MIEUX REPONDRE AUX DEMANDES DES CHOMEURS

Pour Roland Rolfo : « *Les objectifs de la convention sont de mieux se connaître pour mieux répondre aux demandes des demandeurs d'emploi et de contribuer à la réussite des projets de créations/reprises d'entreprises artisanales. Il s'agit, aussi, de développer une offre de formation individuelle ou collective contribuant à augmenter l'employabilité des demandeurs d'emploi et d'aider les entreprises à mieux recruter. Nous souhaitons également prendre en compte les enjeux du développement durable et des emplois verts. Enfin, c'est la concrétisation d'un partenariat fort et durable en faveur de l'emploi et de la formation. Ensemble, Pôle Emploi et la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat s'engagent aux côtés des chefs d'entreprise, des demandeurs d'emploi et des apprentis* ».

DENSITE D'ENTREPRISES SUPERIEURE DANS LE VAR

Le président de la Délégation Var détaille le poids de l'artisanat dans le Var : « *La densité des entreprises artisanales (344 entreprises pour 10 000 habitants est supérieure à celle de la France (204 entreprises pour 10 000 habitants). Le chiffre d'affaires de l'artisanat dans le département représente près de 5,5 milliards d'€. À ce jour, l'artisanat occupe près de 35 842 salariés. De plus, de janvier 2017 à décembre 2017, le nombre de créations d'entreprises artisanales a été de 5289 nouvelles entreprises avec un solde positif de créations d'entreprises de 1815 entreprises. Enfin, l'URMA PACA dans le Var a formé en 2017, 2886 jeunes répartis sur tout le territoire régional, en proposant des diplômes du CAP à des certifications Post-bac. Les apprentis en emploi-formation dans les entreprises artisanales représentent 39,8% du total de l'apprentissage en PACA* ». •

LES CHIFFRES CLES DE POLE EMPLOI DANS LE VAR

Le marché de l'emploi
• 32 530 entreprises hors zéro salarié (données Acoss) au 31 décembre 2016
• 202 643 salariés (données Acoss) au 31 décembre 2016
• 52 488 offres d'emploi confiées à Pôle emploi en un an (novembre 2017)
Les demandeurs d'emploi :
• 68 429 demandeurs d'emploi catégorie A en novembre 2017
• 31 356 demandeurs d'emploi pour les catégories B et C en novembre 2017
• 556 millions d'€ d'allocations versées en 2016
• 10 % : Taux de chômage (source Insee) au 4ème trimestre 2017
Les résultats
• 70 927 demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi en un an.
• 70 % des demandeurs d'emploi sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement de leur conseiller.
• 72 % des entreprises sont satisfaites de leur dernière opération de recrutement.
Les aides et les prestations
Le montant en 2017 s'élève à 16,7 millions d'€, dont :
• 8,9 millions d'€ d'aides au développement des compétences (coûts pédagogiques des formations individuelles et collectives)
• 2,5 millions d'€ d'aides pour la rémunération des demandeurs d'emploi en formation, non indemnisés
• 3,7 millions d'€ de prestations sous-traitées
• 1 million d'€ d'aides à la mobilité
L'objet de la convention fixe le cadre d'une coopération opérationnelle territoriale pour accompagner les demandeurs d'emploi leur parcours de création ou de reprise d'entreprises artisanales et dans leur parcours de formation et de retour à l'emploi, ainsi que les entreprises dans la connaissance de l'offre de service partagée, leurs recrutements, la formation de leurs futurs salariés et la facilitation et l'accompagnement des projets de création-reprise ainsi qu'à la transmission des entreprises.

Orientation
Dans les Campus de l'Université des Métiers

L'opération s'est déroulée le 23 janvier dernier, notamment sur le Campus de La Seyne-sur-Mer.

Afin de permettre aux jeunes et à leur famille de découvrir les formations Post Bac et poursuivre leur cursus tout en se formant en alternance, les CFA Régionaux de l'Université des Métiers ouvraient leurs portes.

« *Les Journées Portes Ouvertes sont l'occasion pour les jeunes de rencontrer et d'échanger avec des apprentis et des enseignants sur les diplômes et les filières présentés. Les publics pouvaient découvrir notamment les BTS, BM (Brevet de Maîtrise) et DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion) proposés. Les parcours de formation sont adaptés chaque année et de nouvelles formations voient le jour, comme le BTS Management des Unités Commerciales (MUC) du Campus des Arcs* », explique Youri.

80 % DE REUSSITE

Avec l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA – 109 formations, 38 métiers, 9 secteurs d'activité), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA forme 20 % des apprentis de la région dans l'un des 7 Campus. Plus de 80% d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de leur cursus. •

Institut de Formation des Professions de Santé
Hubert Falco : « L'îlot Montéty, un projet en totale cohérence avec Chalucet »

Fin janvier, à l'Hôtel de la Métropole, Hubert Falco, président de TPM et Renaud Muselier, président de la Région, ont présenté le projet de l'Institut de Formation des Professions de Santé qui va s'installer dans l'îlot Montety à Toulon.

Cette future école des métiers paramédicaux sera implantée à proximité des grands hôpitaux publics civils et militaires de Sainte-Anne et de Sainte-Musse (+ 1 000 lits, 800 médecins et 4 000 personnels) et de leurs plateaux techniques de grandes qualités. Aujourd'hui, l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé est composé de 5 sites sur le bassin de l'ouest varois, à La Garde et irradie dans tout le Var avec des formations à Brignoles, Draguignan et Saint-Raphaël, au plus près des bassins d'emploi. Cette implantation en centre-ville de Toulon répond à un double objectif : installer le pôle public de formation aux métiers de la santé au plus près des hôpitaux et regrouper en un seul et même lieu la plus grande diversité des filières en plein cœur de la 14ème Métropole de France.

QUARTIER EMBLEMATIQUE DE TOULON

Avec un brin de nostalgie, Hubert Falco, président de Toulon Provence Méditerranée, maire de Toulon, a rappelé ses souvenirs d'enfance : « *Quartier emblématique de Toulon, la cité Montéty représente beaucoup pour moi puisque j'ai vécu chez ma tante, au numéro 7 de la cité, de 1962 à 1964, alors que j'étais élève au Lycée Tessé. Cette cité ouvrière abritait alors des familles de cheminots.*
C'est Paulin de Montéty, Ingénieur du Génie Maritime, qui fut à l'origine de la création de cette cité ouvrière dans un XIXème siècle marqué par l'industrialisation. Paulin de Montéty, qui faisait partie des conférences de Saint Vincent de Paul, commença par fonder un patronage pour accueillir les enfants d'ouvriers italiens employés à Toulon et entassés dans la vieille ville. Les enfants y étaient nourris, vêtus, recevaient soutien scolaire et instruction religieuse, et apprenaient un métier. C'est autour de ce patronage, puis d'une nouvelle église, inaugurée en 1864, que débuta la construction d'un ensemble de logements sociaux pour les familles d'ouvriers. Il s'agissait de donner des conditions de vie et d'éducation dignes aux ouvriers de l'époque. L'église, qui était à l'origine une chapelle, fut érigée en 1960 en église paroissiale sous le nom de Saint Vincent de Paul ».

UNE ATTENTE DE 18 ANS

Puis, il a ajouté : « *J'ai souhaité préserver cette église, à laquelle les habitants de tout le quartier sont très attachés, et je m'en étais ouvert à Monseigneur l'Évêque. Lorsqu'on s'occupe de l'intérêt public et de la vie des gens, on se doit de ne pas avoir qu'une pure logique comptable.*
L'humain doit être privilégié.
À partir de 1990, l'état de la Cité Montéty s'était fortement dégradé avec le temps. À notre arrivée en 2001, il restait dans la Cité Montéty une vingtaine de familles.
Nous n'avons pas voulu les brusquer par une démarche autoritaire, et nous avons attendu 18 ans avant d'engager une procédure d'utilité publique. Je voulais respecter cette histoire.
Aujourd'hui Montéty est vide. La ville en est devenue entièrement propriétaire. En matière publique, il faut du temps long, il faut savoir attendre l'opportunité. Il faut savoir attendre le rétablissement de la confiance, gage de crédibilité qui ouvre à de nouvelles opportunités.
Avec la création de cet Institut de Formation des Professions de Santé, et grâce à la Région, nous installons des centaines de jeunes sur ce site. Nous ne dénaturons pas l'esprit d'humanisme de ceux qui avaient construit cette cité. Car en offrant une formation, un métier noble à notre jeunesse, nous sommes totalement dans cet esprit de solidarité et de développement qui était celui du fondateur de la Cité Montéty ».

Optimiste, le maire de Toulon a conclu : « *Cette renaissance du quartier de Montéty, accompagnée par la construction du Pont des Arts, va permettre de créer un lien nouveau entre le Quartier des Lices et celui de la Gare. Cette mise en cohérence des quartiers de Montéty, Sainte-Anne et Claret est le gage d'une meilleure qualité de vie pour tous. Elle rapproche les quartiers et va permettre de rendre la ville plus accessible, plus apaisée, plus praticable. Ce nouveau projet est totalement cohérent avec le projet Chalucet que nous inaugurons dans le dernier trimestre de l'année 2019* ».

28 MILLIONS D'€ D'INVESTISSEMENT

De son côté, Renaud Muselier apportait quelques précisions sur l'engagement de la Région : « *Il s'agit ici de 28 millions d'€ d'investissement, engagés pour l'avenir de nos professionnels de santé. Et, c'est sur la base d'un accord politique, dans le cadre d'un accord technique*

de haut niveau, que nous y parvenons. Je veux rappeler tout notre engagement au service des formations paramédicales, une compétence forte de la Région issue de la loi de 2004 : 17 000 étudiants sur l'ensemble du territoire régional, 80 sites de formation, 75 millions d'€ de budget annuel au service de la formation, 25 millions d'€ d'aides individuelles complémentaires pour les étudiants.
Cet engagement n'est pas dû au hasard. Ce secteur représente le premier employeur de la région, avec 280 000 personnes, soit 15 % de la population active, c'est le secteur avec le plus faible taux de demandeurs d'emplois, c'est aussi un secteur où tous les niveaux de qualification sont représentés (…). *De manière générale, nous avons engagé un effort généralisé en faveur de l'insertion professionnelle et de la qualité de la formation : les résultats sont incontestables. En 2015, seules 48 % des personnes dont la Région finançait la formation revenaient à l'emploi 6 mois après. Nous avons posé, pendant la campagne des régionales, l'objectif de 70 %. En 2018, nous enregistrons déjà un taux record de 69 % !*
Les formations paramédicales sont au cœur de ce succès avec 91 % d'insertion professionnelle pour les infirmiers, 90 % pour les aides-soignants, 79 % pour les auxiliaires de puériculture, 86 % pour les psychomotriciens, 96 % pour les ergothérapeutes. On voit bien à quel point, dans une région comme la nôtre, l'impact du secteur de la santé sur l'emploi et sur l'activité pèse lourd ».•

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

Lors de cette présentation, nous avons également noté la présence de Philippe Vitel, vice-président de la Région et François de Canson, président de Méditerranée Porte des Maures et maire de La Londe-les-Maures.

1 200 ETUDIANTS ATTENDUS EN 2020
Le site de Montéty accueillera environ 1 200 étudiants et élèves soit :
- **2 promotions de formations d'infirmiers (IDE), soit 570 infirmiers**
- **1 promotion d'aides-soignants (AS), soit 170 aides-soignants**
- **1 promotion d'auxiliaires de puériculture (AP), soit 100 auxiliaires**
- **2 promotions de psychomotriciens, soit 120 psychomotriciens**
- **2 promotions d'ergothérapeutes, soit 90 ergothérapeutes**
- **et 150 élèves de formation continue pour les professionnels de la santé et des préparations aux concours d'entrée préparatoire.**

L'IFPVPS emploie 115 personnes assurant la gestion administrative et logistique, la formation des étudiants, l'entretien et la maintenance des équipements dont 87 agents sur le bassin de l'ouest varois.

COUT
La Région Sud est la tutelle financière de l'IFPVPS. Sa dotation annuelle de fonctionnement, de près de 800 000 €, est la principale source de financement de l'Institut.
Le projet global évalué à 28 millions d'€ est sous maîtrise d'ouvrage TPM, avec une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage sous forme d'appels d'offres, pour désigner le mandataire de l'opération.

Apport initial de 10 millions d'€ financés par :
La Région Sud : 7,5 millions d'€
L'IFPVPS (fonds de concours) : 2,5 millions d'€
La Ville de Toulon : mise à disposition du terrain à TPM
Financement complémentaire de 18 millions d'€, porté par la Métropole TPM, qui touchera un loyer annuel de 749 000 €, correspondant à l'annuité d'emprunt.
- Superficie (surface plancher) : 8000 m2
- Maîtrise d'ouvrage : Métropole Toulon Provence Méditerranée

CALENDRIER
Premier trimestre 2019 : Lancement de la consultation pour le mandat de la maîtrise d'ouvrage
Juin 2019 : Choix du prestataire
Deuxième semestre 2020 : Démarrage prévisionnel des travaux
Rentrée septembre 2022 : Ouverture prévisionnelle de l'IFPVPS

La Garde
Un enseignement de « haut-vol » pour une meilleure mise en pratique des acquisitions

Sur le campus de La Grande Tourrache, dans le cadre du cours « Intelligence situationnelle et prise de décision », KEDGE BUSINESS SCHOOL proposait de découvrir une expérience pédagogique innovante, à savoir la réalité augmentée à partir d'une simulation de vol en avion de chasse pour favoriser la prise de décision managériale.

En effet, l'école supérieure de commerce propose à ses étudiants en Master 1 et 2, dans le cadre de son cours sur l'« Intelligence situationnelle et de décision », un exercice de gestion de crise qui s'appuie sur la réalité virtuelle.

Dirigé par Laurence Le Poder, professeure en économie et gestion de crise, et Guillaume Laurie, ingénieur pédagogique en charge de l'innovation, cet enseignement exceptionnel en management permet la mise en application immédiate des principes théoriques, vus en cours, grâce à la réalité virtuelle. « *Il s'agit d'un exercice de gestion de crise qui s'appuie donc sur la réalité virtuelle et la simulation d'une mission de reconnaissance et d'aide humanitaire en avion de chasse afin d'illustrer les processus de décision en entreprise* », décrypte l'enseignante.

PRISE DE DECISION ACCELEREE

« *Cet exercice part du constat que la prise décision au sein d'une entreprise peut prendre plusieurs semaines et souvent plusieurs mois* », explique Laurence Le Poder qui a imaginé une pratique innovante à enseigner à ces étudiants pour tenter de répondre à cette problématique. En collaboration avec Pierre-Henri Chuet, consultant pour la société "Mach 3 Management" et ancien pilote de Rafale au sein de la Marine nationale, la professeure a pensé une mise en pratique très concrète de la prise de décision accélérée et des conséquences qui en découlent. C'est ainsi qu'une des salles de classe de l'école a pris des allures de centre de contrôle aérien avec la mise en place et la mise à disposition des étudiants de cockpits et des casques de réalité virtuelle.

« *Par cette innovation pédagogique où la technologie est au service de l'apprentissage, l'objectif est d'optimiser la prise de décision managériale en situation complexe, savoir faire des choix avisés et rapides, pouvoir mesurer quasi instantanément les conséquences, les effets d'une décision mais aussi de comprendre les conséquences de l'absence de décision* », poursuit la jeune femme. Concrètement, la charge mentale en plein vol rend l'individu beaucoup plus attentif. Selon Mme Le Poder, « *au plus on agit sur l'affect, les émotions, au plus l'apprentissage est rapide et efficace* ».

Elle détaille le parcours de ces étudiants dans ce processus d'apprentissage expérimental : « *Il s'agit de récolter l'information, l'analyser, la traiter et enfin pouvoir la transmettre. Ces différentes étapes conduiront les étudiants à donner l'information la plus pertinente lors du débriefing et la mise en commun de tous ces éléments leur permettra de produire un travail en équipe de qualité* ».

Manifestement, cette présentation a séduit les étudiants et ce cours de mise en pratique les a, définitivement, conquis. •

Émilie CARDINALE-BOTTERO (Texte et photos)

EcoQuartier !
Un label pour le quartier de la créativité et de la connaissance Chalucet

Le 13 décembre dernier, le quartier de la créativité et de la connaissance Chalucet à Toulon, a été labellisé EcoQuartier.

Ce label, décerné par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et le ministère de la Transition écologique et Solidaire, vient récompenser ce projet car il représente, par son exemplarité environnementale, la volonté de développement urbain durable et la transition écologique du territoire métropolitain.

« *Quartier emblématique en plein cœur de ville, Chalucet bénéficiera d'un environnement dense, tourné vers le développement numérique, les nouvelles technologies, la transmission du savoir, l'accueil d'activité d'enseignements supérieurs et d'entreprises* », explique Hubert Falco, maire de Toulon et président de la Métropole.

Il ajoute : « *Ce sera un nouveau cadre de vie agréable, composé d'espaces publics et récréatifs de proximité, ainsi qu'un lieu de vie qui ouvrira dès la rentrée universitaire 2019. La création de ce nouveau quartier a été confiée à l'architecte Corinne Vezzoni du cabinet Corinne Vezzoni et associés* ».

LABELLISE ECOQUARTIER ETAPE 2

Le projet a obtenu la labellisation EcoQuartier grâce à plusieurs critères et notamment un cadre de vie agréable situé en plein cœur de ville, à proximité immédiate de la gare multimodale, une mixité de fonctions (habitat, équipements publics et équipements d'enseignement supérieur), la présence d'espaces naturels de qualité avec le Jardin Alexandre 1er, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, une biodiversité préservée ainsi qu'une forte présence d'eau et le prolongement du projet dans "la Promenade Verte des remparts".

Enfin, le projet Chalucet a obtenu le label étape 2, correspondant à l'expertise et la labellisation du chantier. Il fait partie des 158 chantiers labellisés EcoQuartiers étape 2 au plan national depuis 2013, et des 25 chantiers étape 2 labellisés en 2018. •

Photo : ©GolemImages

LA DEMARCHE ECOQUARTIER EN FRANCE
Portée conjointement par le ministère de la Cohésion des Territoires et le ministère de la Transition écologique et Solidaire, la démarche vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Le label ÉcoQuartier se fonde sur 20 engagements rassemblés dans la Charte ÉcoQuartier, qui peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable. Le label EcoQuartier est une démarche qui accompagne les collectivités tout au long du cycle de vie du projet : de la conception jusqu'à la vie du quartier, en 4 étapes.

Revendications sociales

Les Gilets Jaunes décrètent la grève générale

Les Gilets Jaunes de France déplorent que le pouvoir exécutif s'obstine à ne rien entendre des revendications qu'ils portent depuis bientôt trois mois. Ils appellent à une grève générale illimitée à partir du 5 février.

La colère des Gilets Jaunes ne baisse pas d'un cran. Et, malgré les semaines qui passent, la fatigue et la lassitude ne prennent pas le dessus sur leurs motivations originelles. Rencontrés chez Pierre, l'un des leurs, la détermination de ces Gilets Jaunes du Var reste intacte car ils constatent que la politique d'Emmanuel Macron est rejetée par 75% des Français.

Seul élu à les recevoir, François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et conseiller régional, a proposé de mettre des salles à leur disposition, au niveau de l'intercommunalité, dans le cadre du Grand Débat National. « *Il nous a demandé de nous structurer, ce fut une rencontre très positive. C'est un élu qui nous est favorable* », reconnaît Kristen, commerçante en textile. « *Nos réunions permettront de collecter les doléances de nos concitoyens que nous remettrons en main-propre au préfet* ».

AUCUNE MESURE CONCRETE

Florent explique : « *Chacun a compris que le Grand Débat National ne constitue qu'une nouvelle stratégie de communication visant à anesthésier l'opinion publique sans qu'aucune mesure concrète ne soit adoptée à son issue. Le président de la République se refuse, catégoriquement, à remettre en cause les dispositifs fiscaux adoptés au début de son mandat au bénéfice des 1% les plus riches, je veux parler de la réforme de l'ISF, de l'impôt à taux unique (Flat Tax), de l'évasion fiscale* (Exit Tax) *et du CICE. Il propose ces mesures fiscales tout en confirmant sa volonté de réduction des dépenses publiques dont nous savons qu'elle concernera nos services publics essentiels : santé, éducation, police et justice* ».

De son côté, Pierre ajoute : « *Plutôt que tenter d'apaiser et d'écouter le peuple, le président de la République et le gouvernement n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu par des déclarations irresponsables* (« foule haineuse », « agitateurs », « sens de l'effort »). *Cette stratégie du chaos a engendré 1 000 blessés parmi nos policiers et gendarmes, 12 décès et 2 000 blessés parmi les manifestants, dont près d'une centaine ont été mutilés, défigurés ou éborgnés. Pas un seul mot d'empathie à l'intention des victimes n'a été prononcé à ce jour par ceux qui portent la parole institutionnelle. Les violences que connaît notre pays, doivent cesser et nos revendications enfin accueillies* ».

Florent reprend : « *Le Grand Débat est un enfumage ! C'est une campagne de communication menée par l'Élysée et financée par le peuple. Les maires sont triés sur le volet et des élus, issus du Rassemblement National, ont été exclus des réunions. Nous sommes également contre la constitution d'une liste Gilets Jaunes aux élections européennes car elle favorisera, à terme, la liste de la République en Marche et lui permettra de rester en tête* » ! •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

APPEL À LA GREVE GENERALE ILLIMITEE

L'ensemble des Gilet Jaunes Français appelle tous ceux qui voudront se joindre à eux à compter du 5 février, à diffuser cet appel auprès de la population sur tous les réseaux sociaux et sur le terrain (ronds-points, entreprises, université, lycées, établissements publics …). Chaque citoyen est appelé à boycotter les grandes enseignes commerciales au profit des petits commerces de proximité afin de les soutenir en cette période de crise. Selon leur argumentaire, chacun devra s'interroger sur ces points : Doit-on continuer à se soumettre aux injonctions d'un pouvoir devenu illégitime, dès lors qu'en abandonnant la poursuite de l'intérêt général, il a perdu de vue l'essence même de son mandat.

Ou, doit-on reprendre en main notre destin commun.

C'est un sacrifice à faire aujourd'hui, pour notre avenir et celui de nos enfants et petits-enfants. Ce moment est et doit être historique. Il est temps que la résignation change de camp et d'en revenir au respect de l'article 2 de notre Constitution selon lequel le principe de la République est : Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Les Gilets Jaunes de France.

Au Zénith de Toulon

Plus de 1 000 gilets jaunes pour écouter Étienne Chouard

Le 18 janvier dernier, plus de 1 000 gilets jaunes du Var et de la région s'étaient donnés rendez-vous, au Zénith de Toulon, pour écouter l'un des théoriciens du mouvement, à savoir Étienne Chouard.

Depuis le début du mouvement des gilets jaunes, Étienne Chouard, 62 ans, professeur de droit et d'économie au lycée Marcel Pagnol de Marseille, multiplie les conférences et les interventions, parfois dans de très grandes enceintes comme ce fut le cas, en janvier dernier, au Zénith de Toulon, accompagné par Régis Chamagne, ancien colonel de l'Armée de l'Air. Très populaire sur Internet, il compte 140 000 abonnés sur FACEBOOK et 30 000 sur TWITTER. L'enseignant déroule, à chaque fois, un discours qui fait l'admiration de ses auditeurs.

« JE NE SUIS QU'UN ELECTEUR »

Son credo politique est simple : « *Je ne suis pas un citoyen ! Un citoyen est autonome, il vote lui-même ses lois. Je ne suis qu'un électeur, un enfant politique qui subit la loi votée par un autre que moi. Notre régime représentatif est un projet antidémocratique, délibéré, volontaire, depuis le début, et l'impuissance politique populaire qu'il verrouille est la cause première des injustices économiques et sociales* ».

Cette idée est inspirée de Rousseau, et Étienne Chouard souhaiterait la voir inscrite dans la Constitution, remplaçant celle de 1958. Pour lui, l'avènement d'une nouvelle démocratie est une question de mois.

Son combat principal reste la mise en place du RIC. Un outil institutionnel qu'il a théorisé dans un livre "Notre cause commune, 2019", à paraître aux éditions Max Milo.

« *Avec le référendum d'initiative citoyenne* (le RIC), *le peuple monte la première marche d'un processus constituant populaire. Il écrit lui-même les règles de la représentation. Les humains, donc les gilets jaunes et bientôt les autres, ceux qui les regardent et qui voient que ça marche, sont en train de se trouver une cause commune : instituer nous-mêmes la puissance politique qui nous manque. Dans un peuple devenu constituant, donc vigilant, il n'y a plus de place pour les tyrans* ».

Chaque conférence se compose d'un exposé théorique suivi d'un atelier constituant où le spectateur est invité à contribuer à la rédaction d'une future constitution. Devant ses partisans, Étienne Chouard engage un vrai débat, incitant le public à s'occuper de lui-même de la chose politique, à faire remonter ses doléances vers les élus. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

« Notre cause commune, instituer nous-mêmes la puissance politique qui nous manque », d'Étienne Chouard parait aux éditions Max Milo.

Grand Débat
Grand Débat National, comment participer ?

À l'initiative du président de la République, le Gouvernement a engagé un Grand Débat National jusqu'au 15 mars sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Pour aider les français dans leur participation, la plateforme en ligne granddebat.fr a été lancée ! Concrètement, le site présente les grands enjeux du débat, les informations et ressources pour organiser des débats locaux : kit méthodologique et fiches thématiques des 4 thèmes du débat et une cartographie des débats et un espace pour enregistrer les réunions.
Une première phase a déjà été ouverte à travers la mobilisation des maires, pour que les citoyens puissent commencer à exprimer leurs attentes. Une phase plus ample s'ouvre maintenant à travers un grand dialogue national auquel chaque citoyen pourra contribuer.

COMMENT S'ORGANISE LE GRAND DEBAT NATIONAL ?

Le Gouvernement a mis en place une palette d'outils à disposition des citoyens qui souhaitent prendre part au Grand Débat National.
Ces outils sont multiples, pratiques et ouverts puisque le grand débat national se déploie à partir des réunions d'initiatives locales.
Ces réunions permettent à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre.
Depuis le 21 janvier, les contributions des Françaises et des Français peuvent être déposées sur le site www.granddebat.fr ou envoyées par courrier postal (Mission grand débat national – 244, boulevard Saint-Germain, 75 007 Paris).
Des stands de proximité sont installés dans des lieux de passage du quotidien, permettant à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat.
Depuis le 15 janvier, chacun peut avoir accès à la liste des débats organisés dans la région Sud sur le site internet du Grand Débat National. Ce site permet à ceux qui le souhaitent de s'enregistrer afin de déclarer un débat qu'il souhaite organiser.

CHOISIR UN THÈME
Les thèmes du Grand Débat National :
- **La transition écologique**
- **La fiscalité et les dépenses publiques**
- **La démocratie et la citoyenneté**
- **L'organisation de l'État et des services publics**

Compte tenu de l'ampleur de chaque sujet, il est conseillé de consacrer chaque débat à une seule thématique – si jamais vous souhaitez couvrir tous les sujets, il est plus indiqué de le faire en plusieurs fois. Quelle que soit l'option choisie, le compte-rendu de la réunion devra s'effectuer par thème en utilisant le modèle intégré dans la Fiche de Présentation.

Un numéro vert France Métropolitaine 0 800 97 11 11 et le 01 82 71 03 39 pour l'Outre-Mer complète le lancement de la plateforme numérique.
À partir du 1er mars, des conférences citoyennes régionales vont être organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes. Ils pourront participer à l'élaboration de pistes concrètes, donner leur avis sur ce qui ressort des premières semaines du grand débat national et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Citoyens, élus et institutions, organisations à but lucratif ou non lucratif : le Gouvernement souhaite que le plus grand nombre participe et organise des débats. Il compte sur chacun des concitoyens pour prendre l'initiative et permettre la discussion la plus large et la plus représentative possible. Tous les maires qui le souhaitent pourront contribuer au Grand Débat National en organisant, ou en facilitant l'organisation d'un ou plusieurs débats dans leur commune.

Ce Grand Débat National est une priorité du Gouvernement. Pour piloter son animation, deux ministres ont été désignés par le Premier ministre : Sébastien Lecornu et Emmanuelle Wargon sont chargés de faire vivre le débat, en suivre l'évolution et d'organiser la mobilisation de tous pour faire de ce grand débat un succès démocratique. Une Mission du Grand Débat National est créée. Placée sous l'autorité du Premier ministre, cette mission interministérielle organise la logistique du grand débat et se met à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à son organisation.
Pour garantir l'indépendance du grand débat, un collège de garants a été désigné. Indépendants du Gouvernement et reconnus pour leur engagement au service de l'intérêt général, ils s'assurent de l'impartialité et de la transparence de la démarche. Ils veillent à la régularité de la méthode et à celle des travaux d'analyse et de synthèse des contributions recueillies.

Ils formuleront toutes les recommandations qu'ils jugent nécessaires pour satisfaire aux exigences de transparence et d'impartialité. Ce collège des garants est composé de cinq membres – deux désignés par le Gouvernement et trois désignés respectivement par le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et le président du Conseil économique, social et environnemental.

RESPECT DU PLURALISME

En outre, le Gouvernement propose à toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale ou au Sénat de participer à un comité de suivi, chargé de veiller au plein respect du principe de pluralisme. La Mission du Grand Débat National et les ministres en charge réuniront régulièrement les partenaires sociaux, acteurs associatifs, et les associations d'élus, pour évoquer le déroulement de ce grand débat. Le Gouvernement prendra en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du Grand Débat National, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun.

INSCRIRE UNE RÉUNION SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE
Vous devez inscrire en ligne votre réunion d'initiative locale.
Les éléments à remplir sont les suivants : vos coordonnées et votre identité, le lieu, la date, l'heure, le ou les thème(s) du débat que vous souhaitez organiser. Il faudra également indiquer si votre réunion sera ouverte à tout public ou si elle sera à caractère réservé (exemple : réservée aux membres d'une association, d'un syndicat, d'une entreprise, etc.). Si vous en faites le choix, votre réunion sera mentionnée sur la plateforme www.granddebat.fr dans un délais de 2 jours ouvrés (48h).

Sous le contrôle des garants, toutes les contributions seront rendues publiques, analysées et restituées au président de la République et au Gouvernement. Sur le terrain, une réunion d'initiative locale est un temps d'échange imaginé dans le cadre du grand débat national pour que tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Cette réunion donne la priorité à l'expression citoyenne. Elle est transparente et participative. Une réunion d'initiative locale vise à partager les constats et les diagnostics de la situation.
Elle permet d'identifier les objectifs et les solutions pour les atteindre selon les participants et de formaliser un compte-rendu de la réunion lisible, fidèle et exploitable, respectant les principes du débat, et structuré selon les modèles disponibles, dans les Fiches de Présentation des thèmes proposés aux débats. Ces Fiches sont téléchargeables sur la plateforme numérique du grand débat national. Elle vise à produire des propositions et des solutions aux problèmes posés. •

Gilles CARVOYEUR

LE GRAND DÉBAT NATIONAL À BORMES-LES-MIMOSAS

Une réunion pour chacun des quatre thèmes est organisée afin de permettre aux citoyens d'échanger, de s'exprimer et de faire remonter leurs solutions sur les thématiques proposées par le Gouvernement.

La fiscalité et les dépenses publiques : mardi 5 février, salle des fêtes. De 18h à 21h.
La transition écologique : mardi 12 février, salle des fêtes. De 18h à 21h.
L'organisation de l'État et des services publics : mardi 19 février, salle des fêtes. De 18h à 21h.
La démocratie et de la citoyenneté : mardi 26 février, salle des fêtes. De 18h à 21h.

Ces réunions se déroulent sous forme d'échanges et de tables rondes entre les participants, puis d'une synthèse des propositions et conclusions des habitants.

Les places étant limitées à 100 personnes, les inscriptions sont obligatoires par mail auprès du secretariatdumaire@ville-bormes.fr

En partenariat avec orange™

Déploiement de la fibre optique
Un réseau d'initiative publique dans le Var

Renaud Muselier, président de la Région, Marc Giraud, président du Conseil départemental, et Stéphane Richard, PDG d'Orange, ont lancé la délégation de service public pour le déploiement du réseau optique d'initiative publique dans le Var, en présence des présidents des 11 EPCI, membres du syndicat mixte ouvert SUD THD, de Chantal Eyméoud et Lætitia Quilici, respectivement présidente et vice-présidente de SUD THD.

La Région Sud, le Département du Var et 11 Établissements publics de coopération intercommunale varois ont décidé de construire ensemble, au sein de SUD THD, un réseau public de communications électroniques performant, qui va mailler d'ici 2023 l'ensemble du territoire varois avec la création de 320 000 lignes en fibre optique.

ORANGE, DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC

SUD THD, en tant que Délégant, a choisi de s'associer à Orange dans le cadre d'une délégation de service public, pour déployer et exploiter ce réseau. Ainsi, Orange a créé la société de projet « Var Très Haut Débit ».

Pour Renaud Muselier : « *Je me réjouis du lancement officiel de Var Très Haut Débit. Ce nouveau réseau permettra à l'ensemble des Varois de bénéficier de la fibre d'ici 2023 ce qui permettra de développer les services numériques, d'en faciliter l'accès, et de renforcer ainsi l'avenir économique et l'attractivité d'un territoire central pour la Région. Tout en répondant à notre ambition de faire de la région Sud la 1ère Smart région d'Europe, ce projet est la concrétisation d'un aménagement numérique équilibré et de haute qualité pour l'ensemble des territoires et de nos concitoyens* ».

De son côté, Marc Giraud ajoutait : « *Fruit d'un partenariat exemplaire entre collectivités locales, le déploiement varois du réseau optique d'initiative publique va permettre, d'ici 2023, à chaque foyer, de bénéficier de la fibre. Le Département du Var s'est investi de façon volontariste et dynamique dans ce projet qui se concrétise aujourd'hui avec la signature d'une délégation de service public avec Orange. La fibre partout pour tous sera bientôt une réalité et de cela, nous ne pouvons qu'être satisfaits. Dans le Var, le Très Haut Débit, c'est parti* ».

Enfin, Stéphane Richard, PDG d'Orange, a conclu : « *Je suis fier de la confiance que nous témoigne la Région Sud, le Département du Var et Sud THD en retenant Orange pour le déploiement de son réseau d'initiative publique en fibre optique* (FttH) *de 320 000 prises. Ce projet majeur complétera les déploiements déjà initiés dans le département en zones d'initiative privée, et permettra d'apporter le très haut débit à l'ensemble des foyers et entreprises Varois, tant en zone urbaine qu'en zone rurale* ».

AMENAGEMENT NUMERIQUE DU VAR

Le numérique a pris une place très importante pour le fonctionnement et le développement des territoires.

Marc Giraud explique : « *Les réseaux en fibre optique qui remplaceront à terme le réseau téléphonique en cuivre sont essentiels pour les territoires à l'instar des réseaux de transport, d'énergie et d'eau. Le Département du Var s'est saisi du sujet en 2013 à travers sa compétence d'élaboration du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement numérique* (SDTAN).

Après un travail de deux ans rassemblant l'État, les EPCI du Var, la Région, le syndicat d'énergie du Var et la Caisse des dépôts, le Département a voté en décembre 2014 la politique d'aménagement numérique du Var ».

Lætitia Quilici poursuit : « *Le schéma s'inscrit dans le cadre du plan France très haut débit. Il fixe le choix du déploiement de la fibre optique sur 119 communes pour garantir l'équité des territoires et éviter ainsi la fracture numérique avec les 34 communes varoises en cours de déploiement par les opérateurs privés.*

Sa mise en œuvre et son évolution se poursuivent depuis 2015 dans un cadre partenarial qu'anime le Département.

Cette collaboration entre acteurs publics permet de coordonner et mutualiser des ressources nécessaires à la réalisation des opérations d'aménagement numérique. C'est ainsi qu'en 2016, le Département et les 11 EPCI concernés par le réseau d'initiative publique ont adhéré au syndicat mixte ouvert SUD THD et lui ont transféré leur compétence de construction de réseaux de communications électroniques sur le Var* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

UN RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE

Le réseau Var Très Haut Débit est le réseau d'initiative publique en fibre optique qui concrétise la politique concertée d'aménagement numérique du Var, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par SUD THD, créé fin 2012 par la Région et les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

LES CHIFFRES CLES

- 56 nœuds de raccordement optique (NRO)
- 940 sous-répartiteurs optiques (SRO)
- plus de 320 000 lignes FttH (fibre optique jusqu'à l'abonné).

Cela représente un investissement de plus de 400 M€.

L'essentiel du financement sera apporté par le Délégataire et sera complété par des financements de l'Europe (FEDER), de l'État (FSN) et des contributions des membres du SMO Sud THD.

Un enjeu économique et sociétal pour le département du Var

350 000 heures seront consacrées à des actions d'insertion sociale dont 40 700 heures pour la formation qualifiante sur la totalité de la durée du contrat.

Équipement
Le Var Très Haut Débit, c'est parti !

Le Département du Var agit pour couvrir le territoire en Très Haut Débit (THD), c'est à dire la fibre optique jusqu'à la maison pour tous les Varois.

Le Très Haut Débit (THD) offre l'accès à de nombreux services numériques plus riches, de meilleure qualité et de manière plus fiable (télévision en Haute Définition, vidéo à la demande, visio-conférence ...). Il permet l'envoi de documents volumineux, des photos et des films. Les informations sont transmises à la vitesse de la lumière à travers des réseaux de fibre optique.

MOBILISATION DES INTERCOMMUNALITES

Pour les 119 communes non couvertes par les opérateurs privés soit 40 % des prises du Var, le Département, s'est mobilisé aux côtés des EPCI varois et de la Région Sud pour mettre en place un réseau d'initiative publique (RIP) et garantir ainsi une équité territoriale dans l'accès au THD. La stratégie mise en place consiste à avancer sur la FttH tout en réduisant la fracture numérique le plus rapidement possible et garantir l'accès à un débit de 8Mb/s d'ici 2020.

Ainsi, depuis 2017, des secteurs du Var en déficit de débit font l'objet d'opérations de Montée en Débit en attendant le déploiement des réseaux de fibre optique FttH.

Le Département suit 43 opérations de Montée en Débit dont 31 portées par SUD THD et 12 portées par Orange dans le cadre de son programme « Territoires connectés ». Il s'agit pour l'essentiel d'opérations qui préparent l'arrivée de la fibre dans les territoires : ces investissements seront réutilisés pour le projet fibre.

Les Varois résidant dans la zone d'initiative publique qui ne bénéficieront pas des opérations de MeD ou de la fibre optique d'ici fin 2020, pourront dans le courant de l'année 2019 bénéficier d'un accompagnement financier pour s'équiper d'une solution individuelle. Le dispositif d'éligibilité sera fourni par la société Var Très Haut Débit.

Pour accompagner ce dispositif, le Département finance SUD THD à hauteur de 300 000 € en fonctionnement pour les actions sur le Var et la Région à hauteur de 75 000 € pour le Var. Le financement des investissements, opérations de MeD et subvention publique de la DSP, sont portées par la Région, le Département et les EPCI. Toutefois, le plan de financement définitif n'est pas encore connu car des demandes de subventions sont en cours d'instruction pour le FEDER (Europe) et l'État. De plus, le Département et les EPCI s'organisent pour ouvrir des guichets

FttH au sein de chaque EPCI pour faciliter les déploiements des opérateurs (autorisations administratives, partage de la connaissance du territoire…).

VECTEUR DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Par ailleurs, le Département a mis en place un comité fibre dans le cadre du Pacte territorial pour l'insertion. Avec l'État, Pole emploi, et tous les prescripteurs intervenant dans ce domaine, mais aussi les acteurs de la formation la Région, la CCI, l'ambition du Département est de faire de ce grand projet de déploiement de la fibre un vecteur de développement de l'emploi pour les Varois et les Varoises et notamment pour les plus fragilisés d'entre eux. Ces derniers pourront bénéficier des clauses d'insertion prévues dans la Délégation de Service Public (DSP).

Après la signature des conventions de programmation et de suivi des déploiements en 2015 avec Orange, la généralisation de la fibre optique sur le Var est bouclée avec la signature de la délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau très haut débit d'initiative publique varois à la société Var Très Haut Débit (Orange). •

11 EPCI MEMBRES DE SUD THD

- Communauté de communes Lacs Gorges du Verdon
- Communauté de communes Provence Verdon
- Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume
- Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
- Communauté de communes Pays de Fayence
- Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez
- Communauté d'agglomération Dracénoise
- Communauté d'agglomération Provence Verte
- Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée
- Communauté de communes Cœur du Var
- Communauté de communes Vallée du Gapeau

Marc Giraud, président : « La Métropole est une chance pour le Var » !

Depuis le 1er janvier 2018, Toulon Provence Méditerranée est devenue une Métropole.

Et, le président du Département insiste : « *La Métropole est une chance pour le Var ! Il fallait exister entre Marseille et Nice ou se voir partagé et, à terme, disparaître. La Métropole, c'est 12 communes, 40% de la population varoise, des atouts économiques, touristiques, culturels et sportifs réels. C'est la locomotive nécessaire à l'émergence du Var et il faut l'accompagner et la soutenir autant que l'on peut. Nos destins sont liés. Nous discuterons avec le président Falco, au cours de 2019, des compétences à transférer au 1er janvier 2020 et des modalités de ces transferts sur le territoire des 12 communes de TPM. Nous resterons partenaire et soutien de la Métropole, comme nous le sommes des autres agglomérations et communautés de communes, et des 141 villes et villages qui ne sont pas dans TPM* ».

LE DEPARTEMENT POURSUIT SA MUTATION

Toutefois, pour le président du Conseil Départemental : « *2019 sera faite de beaucoup de projets, beaucoup de nouveautés et de beaucoup de réflexions propres à positionner la collectivité à la place qui lui revient* ».

En effet, année après année, la collectivité départementale poursuit sa mutation, bénéficiant de locaux et d'outils de plus en plus performants. Ainsi, près de 400 agents se sont installés dans les locaux du site de La Loubière et 220 dans le nouveau Pôle Social de Draguignan.

Le président rappelle : « *Les nouveaux collèges de Carcès, de Saint-Raphaël et de la Seyne-sur-Mer offrent aux équipes des cuisines, d'accueil, de maintenance et d'entretiens, des conditions de travail modernes et adaptées. Le futur Pôle départemental du Golfe de Saint-Tropez, à Sainte-Maxime, regroupera le pôle technique de Fayence - Estérel et l'UTS du Golfe de Saint-Tropez et contribuera à l'amélioration des conditions de travail des agents du Département, sujet qui me préoccupe constamment* ».

Privilégiant l'échange et le dialogue constructif, en 2018, Marc Giraud a poursuivi ses visites de terrain.

« *Elles nous ont permis de mieux nous connaître. Et me connaître, c'est savoir que j'aime le mouvement, aller de l'avant et réformer là où je l'estime utile. Je ne changerai pas de cap car on ne me changera pas. Je voudrais dire deux mots sur les finances départementales, sujet sensible à la fois pour l'ensemble de nos concitoyens et pour vous, qui mettez en œuvre les politiques publiques du Département* ».

EXCEDENT BUDGETAIRE DE 50 MILLIONS D'€

Il ajoute : « *Le budget de la collectivité a présenté un excédent de 50 millions d'€, lors du dernier compte administratif ainsi qu'un désendettement notable, tout en apportant une parfaite réponse aux besoins des Varoises et des Varois, dans tous les domaines. C'est le reflet d'une gestion saine, caractérisée par des dépenses maîtrisées et une pression fiscale stabilisée par la non augmentation des taux départementaux. C'est le fruit d'une politique réfléchie et volontariste, mise en œuvre par moi-même et mes collègues de la majorité départementale dont je voudrais saluer le travail, l'investissement personnel et le soutien indéfectible* ».

Dans cette politique volontariste, le président du Conseil Départemental associe le personnel à tous ces efforts, car il n'est pas toujours simple, dans les services, de pratiquer l'économie.

Marc Giraud, lors de la cérémonie de présentation des vœux au Centre Départemental de l'Enfance, le 17 janvier dernier

« *Mais, c'est un exercice obligatoire si l'on ne veut pas que la collectivité soit obligée d'accroître la pression fiscale de façon inconsidérée ou, pire, que l'on se trouve dans l'impossibilité d'honorer nos charges sociales, comme ce fut le cas de certains départements en 2018* ».

Il poursuit : « *L'année 2019 sera, comme la précédente, faite de rigueur, de sérieux et d'exigence, car, hélas, les contraintes budgétaires demeurent fortes. L'État subordonne le versement de l'intégralité de sa Dotation à une augmentation maximale d'1,2% des dépenses de fonctionnement, sous peine d'amende. Voilà comment l'État fait des économies sur le dos des collectivités locales et nous oblige à des efforts constants, tandis que, lui, ouvre les vannes* (les mannes ?) *au détriment de la santé financière de la France et celle de ses contribuables* »…

UN PILOTE À LA TETE DE L'INSTITUTION

« *J'en profite pour insister sur le caractère maîtrisé de mes décisions, et celles de ma majorité. Il y a bien un pilote à la tête de notre Institution, c'est moi, soutenu par des élus qui mettent en œuvre ce que le groupe majoritaire décide.*

Avec toujours en tête, le sens de l'intérêt général, soyez-en certain ! Je parle là de démocratie locale, tout simplement, car on oublie trop souvent que ce sont aux élus de décider. C'est à ça que servent les élections (...) ».

« *Les rencontres hebdomadaires que j'ai instaurées avec les maires varois ont fortifié le lien entre le Département et les communes. Nous sommes parvenus à soutenir les équilibres territoriaux et l'importance des projets structurants des communes varoises en réaffirmant la présence du Département aux côtés de tous ceux qui ont besoin de lui. Que ce soit au travers de l'aide aux communes, maintenue à hauteur de 30 millions, de nos investissements routiers, pour 40 millions, ou lorsque le Département imprime sa présence culturelle sur l'ensemble des territoires avec des expositions annuelles, des conférences hivernales ou des concerts d'été* ».

LIVRAISON DU GYMNASE DE LA LONDE EN MARS

Pour le Département, l'année 2019 s'annonce sous les meilleurs auspices. De nombreux rendez-vous illustreront cette volonté de proximité, essence même de la collectivité.

« *J'inaugurerai la Maison de l'Espace Nature Départemental du Plan, à la fin du 1er semestre, pour qu'elle devienne le fer de lance de notre politique environnementale en matière d'ENS.*

Le gymnase de La Londe-les-Maures sera livré en mars prochain. Le collège Raimu à Bandol en septembre. L'espace d'exposition de 600 m² que nous aménageons à Draguignan, en cœur de ville, sera livré à la fin de l'année. Cet équipement devrait permettre au Var d'accueillir des expositions d'envergure nationale dans les meilleures conditions, dès 2020. Un atout supplémentaire pour notre territoire ! Comme le plan de rénovation des collèges qui verra le jour dans le 1er semestre, l'une de mes priorités 2019.

Côté service à la population, outre le travail quotidien et difficile des équipes qui œuvrent auprès des publics les plus fragilisés, le pass' « sport découverte » *est reconduit en 2019 tout comme l'aide aux séjours vacances, gérée en direct par le Département depuis 2017* (…) ».

LE RÔLE DU DÉPARTEMENT

L'élu départemental termine en parlant des relations qu'entretient le Département avec les établissements publics intercommunaux du territoire : « *La loi a imposé aux communes de se regrouper, et, aujourd'hui, le Var est constitué de 7 communautés de communes, 4 communautés d'agglomération et d'1 métropole.*

Ce nouvel échelon administratif et politique a redessiné le paysage public tout en faisant naître des inquiétudes sur le devenir du Département. Je le réaffirme aujourd'hui, comme je l'ai fait l'an dernier : les départements ne sont plus menacés de disparition ! Ce n'est pas pour autant que leur rôle ne doit pas être redéfini, retravaillé, repensé. C'est ce que nous faisons ».

« *Et, concernant le tourisme (le Var est le 1er département touristique de France hors Paris), la structuration intercommunale est achevée sur le Département. J'ai demandé à Françoise Dumont, présidente de l'Agence Départementale du Tourisme de travailler aux missions futures de coopération et de promotion de ce magnifique outil, partant du principe que sa vocation départementale sera confortée et son siège laissé à Toulon, la capitale du Var* (...) ». •

Service Départemental d'Incendie et de Secours
Le colonel hors classe Eric Grohin, nouveau directeur départemental du SDIS 83

La prise de commandement d'un directeur départemental d'incendie et de secours compte parmi les événements les plus marquants de la vie d'un SDIS.

Ainsi, le 26 janvier, le colonel hors-classe Éric Grohin a reçu de Jean-Luc Videlaine, préfet du Var, le commandement du corps départemental, en présence de Françoise Dumont, présidente du conseil d'administration du SDIS et de François de Canson, conseiller régional en charge des risques majeurs, lors d'une cérémonie à Draguignan.

PRES DE 120 000 INTERVENTIONS EN 2018

Pour bien comprendre le rôle du SDIS du Var, quelques chiffres suffisent : 116 558 interventions ayant nécessité 145 115 sorties de véhicules de secours, cela représente 319 interventions par jour en moyenne soit 1 intervention toutes les 5 minutes ! C'est également une augmentation de 34% de l'activité, liée au secours à personnes en 6 ans, soit 24 000 interventions de plus et parfois pour des missions qui ne sont pas liées à l'urgence.

Comme l'indique le nouveau directeur départemental : « *Nous travaillons à des solutions avec l'ARS, le SAMU mais cela demeure une vraie problématique* ».

Le corps départemental, c'est aussi un dispositif estival très important à la hauteur de la qualité d'accueil touristique du département.

Le colonel Grohin explique ce fonctionnement : « *En plus des 514 sapeurs-pompiers et 45 cadres de garde qui sont répartis dans les 67 centres de secours et des 5 salles opérationnelles (soit 30 sapeurs-pompiers) pour recevoir les appels, gérer et coordonner les interventions, il faut ajouter 125 personnels de garde, dédiés pour le feu de forêt.*

Enfin, s'ajoutent à ce dispositif 65 postes de surveillance des plages, soit 159 pompiers, chaque jour. Concrètement, ce sont au quotidien 873 sapeurs-pompiers, présents pendant l'été au service des varoises et des varois et de la population touristique ».

Il ajoute : « *Pour cela, nous pouvons compter sur 902 sapeurs-pompiers professionnels, 4 157 sapeurs-pompiers volontaires et 213 personnels administratifs et techniques. Vous comprenez l'importance et la complexité de nos missions et de notre organisation.*

C'est en cela que le challenge de prendre les commandes de ce corps départemental est à la fois grisant et honorifique (…).

Prendre le commandement d'un tel SDIS demande, avant tout, de l'humilité car chacun d'entre nous sait ici que derrière ce département magnifique peut se cacher des catastrophes liés aux nombreux risques naturels.

Les feux de forêts de 2003 et 2017 mais aussi les inondations et nous sommes, ici, dans un lieu qui a payé en 2010 un lourd tribu.

Notre force : Le professionnalisme et la motivation des femmes et des hommes qui composent ce SDIS. Sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et personnels administratifs et techniques ».

FACONNER LE SDIS DE DEMAIN

Le nouveau patron des sapeurs-pompiers du Var se félicite de son équipe de direction, citant notamment le colonel Frédéric Gosse, directeur adjoint, les chefs de pole (colonels Farcy et Lambert) ainsi que les chefs de groupements avec qui il travaille à construire l'avenir.

« *En effet, c'est avec la motivation de l'ensemble de nos cadres et de nos personnels que nous pourrons façonner le SDIS de demain.*

Il nous appartient en fonction des missions qui sont les nôtres et avec les contraintes notamment financières qui touchent toutes les collectivités et établissement de nous adapter et d'inventer.

(…). *Le Var a toujours inventé, construit, innové. Nous devons nous inscrire dans le pas de ces grands noms.*

J'ai confiance dans la synergie qui émanera de notre solidarité, de notre esprit de corps. Notre méthode sera liée à une organisation basée sur une approche humaine avec l'objectif d'une administration moderne et agile que nous devons à la population, sur l'efficience des opérations que nous avons à conduire et j'y suis très attaché, sur la confiance avec les élus avec qui je souhaite travailler au quotidien » (...).

Initialement prévu en fin d'année 2018, mais reportée suite aux intempéries, cette cérémonie, organisée au sein de la direction départementale, a été également l'occasion de remettre des décorations et galons à certains sapeurs-pompiers varois, l'insigne aux chefs de centre, et des casques à une trentaine de sapeurs-pompiers, récemment diplômés.•

Photo : SDIS 83

LE PARCOURS DU COLONEL ERIC GROHIN
Né le 30 janvier 1966
- **Commandement des opérations de secours lors des feux de forêts de 2003 et 2010**
- **1999 Chef du CSP de Draguignan**
- **2001 Chef du CSP Fréjus - Saint Raphaël**
- **2002 Chef du groupement territorial nord-est**
- **2010 Chef du pôle « opération »**
- **2012 Directeur adjoint au SDIS du Gard**
- **2016 Chef du bureau organisation et missions des services d'incendie et de secours à la DDSCGC**

Formations
- **2013 Master 2 d'étude politique, management de l'information stratégique à science po Aix-en-Provence**
- **2017-2018 Auditeur de la 29ème session nationale de l'Institut des Hautes Études de Sécurité et Justice**

Distinctions
- **Chevalier de la légion d'honneur**
- **Médaille de la défense nationale**

T.P.M.
« L'État bloque les travaux du futur transport en commun »

Pour 2019, Hubert Falco, président de la Métropole TPM, forme le vœu que l'État se décide, enfin, à designer une nouvelle autorité environnementale.

Le président de la Métropole estime que cela permettrait de poursuivre les travaux du futur Transport en Commun en Site Propre, bloqué depuis plus d'un an maintenant !

UN PROJET BLOQUE PAR L'ETAT

Sévère en direction de l'État, il ajoute : « *L'État qui, chaque jour, en demande toujours plus aux collectivités territoriales, notamment en matière de mobilité, mais qui par cette non désignation d'une nouvelle autorité environnementale, bloque lui-même de nombreux projets structurants d'aménagement dans la France entière !*

Ce futur Transport en Commun en Site Propre qui sera, je le répète inlassablement, et comme en ont massivement et par deux fois décidé, à travers notre projet municipal de la Ville de Toulon, les électrices et les électeurs, n'en déplaise aux grincheux, et décidé unanimement par les 12 maires de la Métropole, un Bus à Haut Niveau de Service !

D'ailleurs, nos collègues niçois viennent d'inaugurer deux nouvelles lignes de leur tramway. Ces deux nouvelles lignes coûteront la somme de près d'1 milliard d'€ !

1 milliard d'€ pour deux lignes de tramway ! Qui disait que la réalisation d'un tramway coûtait bien moins cher que d'autres solutions ? Je vous rappelle que le budget total consolidé annuel de notre Métropole s'élève à 840 millions d'€ !

Pour financer de telles dépenses, il n'y a pas de solutions miracles. On les finance soit par l'impôt, soit par la dette, qui est un impôt déguisé ! Avec mes 11 collègues maires, nous avons fait un choix différent, dicté également par la configuration géographique particulière de notre territoire. Mes chers amis, l'impossible n'est pas possible » !

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE PRIVILEGIE

Le président de la Métropole insiste : « *Je constate d'ailleurs, même si chaque territoire garde sa spécificité, que la plupart des Métropoles qui ont initialement choisi le tramway comme mode de transport se retournent vers le Bus à Haut Niveau de Service pour poursuivre leur réseau ! Je constate également que dans le récent classement des 10 villes les plus polluées de France, dans lequel ne figure pas Toulon, toutes sont équipées d'un tramway, alors qu'on nous disait que de ne pas s'équiper d'un tramway allait accroître considérablement nos conditions de pollution ! Alors qui croire* » ?

« *Autre budget très important, celui de la culture. En 2018, plus de 300 000 spectateurs et visiteurs se sont pressés dans nos équipements culturels. Dans nos antennes du Conservatoire qui accueillent chaque année 4 000 pratiquants, petits et grands, au Pôle Jeune Public au Revest, à la Villa Noailles à Hyères, avec son Festival de la Mode et à la Villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer, dans notre magnifique Opéra de Toulon ou encore dans nos deux premières et nouvelles scènes nationales de Châteauvallon et du Théâtre Liberté. Je pense aussi à la Design Parade de Toulon qui a accueilli à l'Évêché plus de 20 000 personnes, l'été dernier. En 2019, de nouveaux investissements seront réalisés. Au Pradet notamment, où les travaux du futur conservatoire vont débuter ou encore à Ollioules, où ceux de la future Maison du Patrimoine vont se poursuivre* ».

Par ailleurs, alors qu'il n'y a jamais eu autant d'étudiants sur le territoire de la Métropole, l'offre en matière de formation et d'enseignement supérieur va s'étoffer, cette année, avec l'installation de nouvelles écoles de renommée nationale et même internationale.

OUVERTURE DU FUTUR QUARTIER CHALUCET

Aussi, Hubert Falco ne peut cacher sa satisfaction devant autant de développements : « *2019 sera aussi l'année de l'ouverture du futur quartier de la créativité et de la connaissance de Chalucet, qui est le plus grand chantier d'Europe en cœur de ville ! Ce quartier, réalisé sur plus de 30 000m², vient de se voir distinguer par le Ministère de la Transition Écologique, en recevant dans les locaux de l'UNESCO à Paris le label* « EcoQuartier », *qui reconnaît l'exemplarité environnementale du projet. Près de 1 500 étudiants en prendront possession dans le dernier semestre de l'année, quand nous inaugurerons ce quartier et la plus grande médiathèque de la région, qui proposera à la population près de 60 000 documents.*

Il y aurait tant à dire encore sur nos projets en matière de sport, d'innovation, de numérique, secteur en plein développement, d'habitat, de développement durable et enfin d'environnement, où nous mettons tout en œuvre pour préserver nos atouts et nos espaces naturels remarquables. Ils répondront tous aux exigences de qualité environnementale ».

Il poursuit avec le même enthousiasme : « *En 2019, avec mes collègues maires, avec vous toutes et vous tous, nous ne manquerons ni d'initiatives, ni de projets pour notre territoire en pleine renaissance. Nous allons mettre en place une métropole forte et solide, nous allons le faire avec bon sens, sans précipitation, avec notre manière de faire, dans le respect de la vie des gens et surtout, dans le respect de l'humain engagé dans ce challenge, en ne laissant personne au bord de la route* (...) ». •

La Métropole en pratique depuis le 1er janvier 2019

Le 1er janvier 2018, TPM est devenue la 14ème Métropole de France, parmi les 22 qui maillent aujourd'hui le territoire national.

Au terme d'une année de transition, TPM exerce pleinement ses nouvelles compétences jusque-là communales au 1er janvier 2019. Une organisation qui privilégie la proximité et la continuité de service pour les administrés. En plus des compétences que TPM exerce déjà, sa transformation en Métropole lui confère de nouvelles compétences jusque-là communales, telles que la voirie, la gestion de l'eau potable et des eaux pluviales, la valorisation du patrimoine naturel et paysager, la prévention des inondations, le plan local d'urbanisme, …

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Afin de préparer dans les meilleures conditions l'organisation des services de la Métropole et des communes, et en particulier des personnels communaux affectés aux compétences transférées (environ 1050 agents), 2018 a été une année de transition. En effet, les communes ont continué à gérer, par voie de convention, les compétences concernées. Cette phase transitoire s'est achevée le 1er janvier 2019. Désormais, TPM exerce pleinement les compétences transférées. Comme TPM le fait depuis sa création, c'est dans le dialogue et le consensus avec les maires et leurs équipes que les projets sont co-construits et mis en œuvre. La commune demeure le maillon essentiel du lien avec les habitants du territoire. Depuis un an, les équipes de la Métropole et des communes œuvrent ensemble pour assurer la continuité des services publics rendus aux usagers, dans le souci partagé d'en garantir la qualité.

SANS INCIDENCE POUR LES USAGERS

Pour favoriser la proximité avec les habitants et la réactivité, une nouvelle organisation administrative est effective depuis le 1er janvier 2019. Elle s'appuie sur la constitution d'antennes métropolitaines de proximité, situées sur le territoire de chacune des communes. L'antenne assure les prestations nécessitant une forte réactivité et proximité relevant des compétences transférées. Parallèlement, une Direction de l'action territoriale est créée au siège de TPM afin d'assurer la cohérence des politiques publiques et de favoriser la transversalité entre les antennes. Elle assure l'animation et la coordination de l'action des antennes, en lien avec les directions métiers, et l'interface avec le siège de la Métropole. L'objectif est que ces changements soient neutres et sans incidence pour les administrés. L'accueil de proximité perdure, grâce à cette organisation territoriale adaptée aux besoins. L'intérêt général reste la préoccupation majeure et constante des 12 maires du territoire. La transformation en métropole permet de favoriser le rayonnement du territoire à l'échelle nationale. Elle permet de poursuivre le développement de services publics de haut niveau de qualité, par le partage et l'optimisation des moyens qu'offre l'exercice de compétences étendues sur l'ensemble du territoire. Le statut de métropole permet à TPM d'engager des projets et investissements qui ne pourraient pas l'être à l'échelon communal, et faire ainsi bénéficier tout le territoire d'une solidarité intercommunale. •

Les compétences transférées au 1er janvier 2019 :
https://metropoletpm.fr/actualites/metropole-pratique-1er-janvier-2019

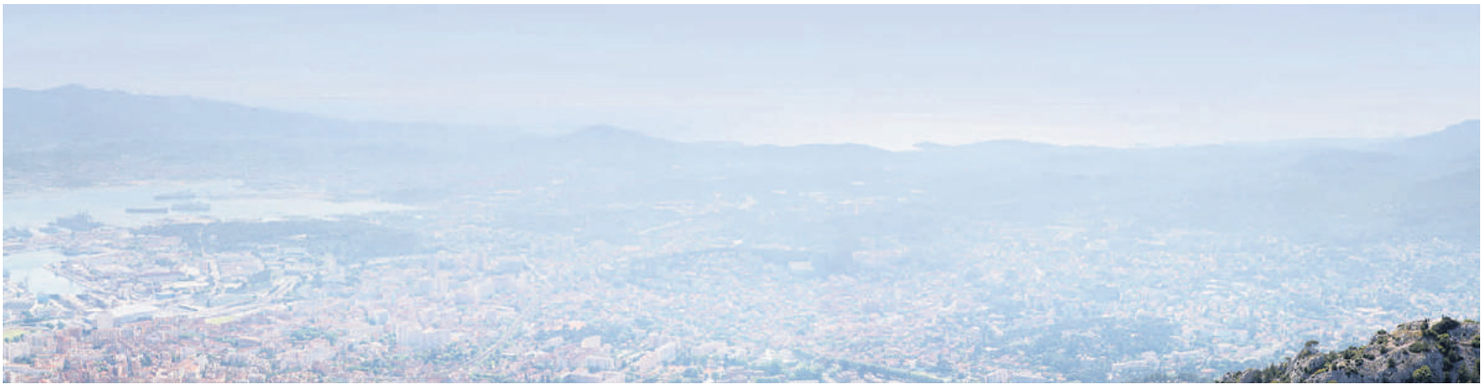

Toulon

Hubert Falco : « Toulon, au centre d'une grande métropole française »

En ce début d'année 2019, Hubert Falco, maire de Toulon, revient sur « les importants projets qui vont continuer à construire l'avenir de la ville, son développement, tout en préservant son âme, son environnement naturel, son patrimoine historique, ses racines ».

Ainsi, le maire de Toulon détaille le très grand projet qui va prendre corps en 2019, à savoir l'aménagement du secteur allant de Mayol à Pipady.

DEUX NOUVEAUX HOTELS 4 ETOILES

Hubert Falco explique : « *Sur les 40 hectares en bord de mer et au-delà, à l'est du port,* (dont les 35 000 m², anciennement occupés par DCNS, et en cours de cession à la ville par la Marine et la Défense nationale), *nous allons pouvoir réfléchir à un réaménagement urbain et paysager de la totalité de ce secteur qui sera déterminant pour le développement touristique de notre ville et le bien être des Toulonnaises et des Toulonnais.*

Ainsi, le nouvel hôtel 4 étoiles construit entre la place Monsenergue et la place de l'Équerre ouvrira ses portes à la fin de l'année 2019. L'hôtel OKKO, sur le site de l'ancienne Caisse d'Épargne, 4 étoiles également, suivra dans le début de l'année 2020.

Après les plages du Mourillon, réalisées dans les années 80, nous allons lancer deux concours d'envergure internationale. Le premier sur la vision de l'aménagement urbain de ce secteur, le second sera un grand concours international, ouvert aux architectes et investisseurs, qui travailleront sur un cahier des charges préparé par l'ensemble des décideurs de ce grand projet. Un comité de pilotage, que je préside sous l'égide des services de l'État, de la Défense nationale, de la Marine nationale et de la Métropole, examinera ces divers projets pour statuer dans les règles sur le meilleur d'entre eux, répondant à nos exigences de qualité environnementale et offrant à Toulon de nouvelles ouvertures sur la mer »(…).

LA 4EME VILLE LA MOINS ENDETTEE DE FRANCE

Le premier magistrat poursuit : « *Avec une situation financière très saine, nous sommes la 4ème ville de France la moins endettée et une population en constante augmentation, nous ne manquons ni de projets, ni d'initiatives ni de volonté pour continuer à avancer et à concrétiser la renaissance de notre ville qui est aujourd'hui le centre d'une grande métropole française, qui n'a rien à envier à ses voisines. C'est aussi ce que je vous avais promis à mon arrivée.*

En tant que maire, je me dois d'insuffler la politique publique qui détermine plus que jamais un cap pour notre ville et je dois pouvoir compter sur vous toutes et sur vous tous pour la mettre en œuvre sans jamais oublier que nous avons à charge les problèmes de nos concitoyens et que la pure logique comptable ne doit jamais prendre le dessus sur l'humain. L'exemple négatif venu d'en haut nous le rappelle cruellement aujourd'hui » (...). Hubert Falco conclut : « *Je tiens à rendre hommage aux cinq employées du DPSE travaillant à l'école des Oeillets qui ont courageusement porté secours à une maman effroyablement agressée devant leur école, le 13 décembre dernier. Je salue également l'engagement sans faille des forces de police sur le terrain, en ces temps difficiles, et en particulier notre police municipale qui fait preuve, au quotidien, d'une exemplarité que je souhaitais souligner et qui travaille en parfait partenariat avec la Police Nationale, dans l'intérêt de notre population* ». •

Photos : Ville de TOULON ©
Laurent MONITION ©

La Valette-du-Var

L'application citoyenne pour impliquer les citoyens

La commune de La Valette-du-Var dispose d'un cadre de vie incomparable qui se doit d'être préservé afin que les Valettois puissent profiter de leur ville et de ses atouts.

La préservation de notre qualité de vie ne pourra se faire sans le concours et l'implication de ses habitants. Participer à la vie de la commune, s'impliquer d'un simple clic à ce qui arrive autour de soi …

« SIGNALER TOUT EVENEMENT ANORMAL »

« *C'est ce que propose l'application citoyenne. Une application d'envergure nationale, que j'ai décidé de mettre en fonction pour la ville de La Valette-du-Var en ce début d'année 2019. L'application citoyenne est téléchargeable gratuitement depuis son téléphone mobile et permet de signaler instantanément aux services compétents de la police municipale, au service mairie concerné ou aux structures habilitées (SDIS, Police Nationale), tout événement anormal dont vous seriez témoins* (incendie, accident, dégradation, agression/cambriolage, animal errant, détérioration de voirie, dépôt de déchets ou tapage). *Tout signalement effectué entraînera l'identification et la localisation de l'émetteur permettant ainsi une prise de contact facilitée et une intervention concertée et rapide* », explique Thierry Albertini, le maire de La Valette-du-Var.

Le premier magistrat ajoute : « *Ma volonté première est bel et bien d'impliquer les Valettois à la vie de notre ville pour que chacun soit, à pouvoir égal, acteur de son quotidien. L'utilisation de ce nouvel outil par les habitants conduira, j'en suis certain, à une amélioration de notre vie à La Valette-du-Var. C'est bien dans cet état d'esprit que je travaille pour la tranquillité et la sérénité de leur quotidien* ». •

La ville ouvre un classeur de doléances

Dans le cadre du Grand Débat National et pour répondre aux revendications sociales des gilets jaunes, jusqu'au 28 février, la ville de La Valette-du-Var met à la disposition de ses administrés un classeur de doléances.

Une excellente initiative démocratique ! En marge du Grand Débat National, la commune de La Valette-du-Var met à disposition de ses administrés un classeur de doléances, disponible à la mairie centrale.

Pour les habitants qui souhaitent y participer, il faut se rendre à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). Une fois les doléances collectées en mairie, elles seront directement transmises au Gouvernement (en mars 2019) qui étudiera les contenus et fera une synthèse de ces dernières. •

RECENSEMENT 2019

Jusqu'au 23 février, un recensement, acte civique obligatoire, est organisé dans la ville. Ainsi, à La Valette, cinq agents recenseurs, habilités par la mairie, vont à la rencontre des habitants concernés. Chacun des agents est muni d'une carte accréditant leur qualité et signée par le maire. Chaque foyer recensé a reçu un courrier l'informant de cette visite. Un coordonnateur communal assure la responsabilité de cette mission (Répertoire Immeubles Localisés. 06 30 33 59 80).

EXPOSITIONS SF IV ROBOTS

Du 2 février au 2 mars, plusieurs expositions sont organisées dans le cadre des chroniques SF IV ROBOTS à l'Espace Albert Camus, rue Louis Jouvet. Livres – Films – Expos – Jeux – Ateliers – Brocante SF. Gratuit. Tout public.

LE PROGRAMME

« Le Cycle des Robots : l'œuvre visionnaire d'Isaac Asimov »,
« Robotto : Robots et Cyborgs dans le manga »,
« Robots intergalactiques : les super brikabrak »,
« Robot d'enseignement et robots champions de France : la robotique au département IUT GEII de l'Université de Toulon ».

Les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 18h et les samedis de 9h à 15h. Médiathèque Albert Camus. 04 94 23 74 09.

PATRIMOINE ET PARTAGE

C'est un itinéraire sur une partie des œuvres extérieures de la commune (sculptures, mosaïque, fresques, peinture murale), qui est retracé grâce à l'historique des projets, des photographies, des revues de presse. Ces œuvres marquent l'histoire de la commune. Témoins du développement de la cité, leur mise en valeur et le partage de leur histoire incitent les habitants de La Valette à se pencher sur ce qui constitue, déjà, la mémoire de demain.

Jusqu'au vendredi 8 février.
Exposition « Patrimoine en pARTage ».
Espace Albert Camus. Rue Louis Jouvet.
Entrée libre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Archives municipales. 04 94 23 25 78.

LES JEUX ANCIENS, JUSQU'AU 30 JUIN

Retrouvez votre âme d'enfant en arpentant cette exposition… Vous y (re)découvrirez les anciens jeux de la cour de récréation, indémodables, et quelques classiques : osselets, diabolos ou encore saute-mouton ! À partager en famille !

Jusqu'au dimanche 30 juin.
Exposition « Les jeux anciens ».
Jardin remarquable de Baudouvin. Rue des Gibelins

SPORT ET CULTURE

Sport et Culture pour les 12/17 ans avec le Dynamic'Jeunes

Tout au long de l'année, durant les vacances scolaires, la ville de La Valette propose des activités pour les ados !

Au programme : sport, culture, loisirs…

Affaires Jeunesse. 04 94 61 90 90. Poste 110.

Enseignement supérieur

Eric Boutin : « Notre université a besoin d'un choc de simplification administrative »

Pour l'université, Eric Boutin formule les vœux « *qu'on puisse se retrouver derrière une prochaine équipe présidentielle. On vit dans un monde compliqué où les embûches sont nombreuses. C'est plus simple de faire face unis* ».

Il ajoute : « *Ces vœux sont mes derniers vœux en tant que président. J'ai passé près de 10 ans à des postes de gouvernance au service de l'université de Toulon. Le travail de président est complexe mais stimulant. Avec mon équipe, nous n'avons pas ménagé notre peine. Je me suis efforcé de faire preuve de bienveillance, d'optimiste et de résilience. À partir du 2 avril, je mettrai mon énergie ailleurs, au service d'autres projets professionnels et personnels* ».

Mais avant de laisser sa place, le président explique : « *J'aimerais dégager certains enjeux, montrer la trajectoire, esquisser quelques perspectives. Je vais d'abord parler de nos missions d'enseignement et de recherche. Au niveau de la formation, deux points méritent d'être soulignés. D'une part, la réussite en licence est un enjeu crucial pour notre établissement. L'année dernière, je vous parlais d'une réponse de l'Université de Toulon à un projet PIA3. Ce projet de 6 millions d'€, nous l'avons décroché. Il va nous permettre pendant les 10 prochaines années de métamorphoser notre premier cycle en développement une approche par compétence, une individualisation des parcours et le recours à l'innovation pédagogique et numérique dans nos enseignements. Merci à Emmanuelle Nigrelli d'avoir porté cette réponse au PIA* ».

DESEQUILIBRE DES EFFECTIFS

Pour autant, une question le préoccupe, celle du déséquilibre entre les effectifs en cycle Licence et en cycle Master : « *Le ratio actuel* (80/20) *pourrait se creuser au détriment des masters sous l'effet conjugué du passage du DUT en 3 ans, de l'augmentation démographique du nombre de bacheliers, de l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers qui pèserait davantage sur le cycle M et D que L. Si nous n'y prenons pas garde, nous pourrions évoluer de façon dangereuse vers une université de premier cycle. Nous devons réagir et développer pour le cycle M un plan Marshall qui consolidera nos masters. C'est le sens qu'il faut donner au projet ERASMUS Mundus, porté par la fac des sciences qui sera déposé en février.*

L'Europe peut apporter également des sources de financements aux masters à travers ERASMUS +. Nous en avons bénéficié l'an dernier. Ces efforts doivent être poursuivis ».

STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

Le président Boutin ajoute : « *Nous allons répondre en mars au côté de notre partenaire AMU et avec le CNRS à un projet d'EUR* (école universitaire de recherche) *ce qui nous apporterait des financements substantiels. J'aimerais faire un point maintenant sur la recherche qui est le deuxième pilier de l'université. Le travail tenace de Anne Molcard et des élus de la CORE a permis de structurer la recherche autour de 3 idées forces. Tout d'abord, créer une identité partagée autour des sociétés méditerranéennes et des sciences de la mer est le meilleur moyen de donner un sens à l'action.*

En 4 ans de mandat, le nombre de projets européens pour lesquels nous sommes porteurs ou partenaires est passé de 1 à 8 pour des ressources propres dégagées pour un montant de 2,5 millions d'€. Cette recherche d'excellence est stimulée par la création de supports BIATSS au service du montage et du suivi des projets. Par ailleurs, une politique indemnitaire incitative a été mise en place pour permettre aux chercheurs référents de projets ANR ou PIA de toucher une prime décharge de 96 heures sur toute la durée de leur projet ».

Il reprend encore : « *Le troisième axe, en matière de recherche, est l'interdisciplinarité à travers la création des pôles thématiques. D'ailleurs, ce croisement entre cultures professionnelles, ce métissage est dans l'ADN du projet de création du laboratoire IAPS entre UTLN et les hôpitaux de notre territoire.*

Ces réalisations dans nos cœurs de métier ne sont rendus possibles que par l'engagement des services de proximité. Je pense au travail réalisé au plus près des composantes, des laboratoires, des DAS pour accompagner l'enseignement et la recherche » (…).

LA BUREAUCRATIE DOIT S'ASSOUPLIR

Eric Boutin insiste encore : « *L'enjeu est d'arriver à faire fonctionner ensemble les acteurs d'une université dans laquelle coexistent deux cultures professionnelles. La première est la culture des enseignants et enseignants-chercheurs qui sont indépendants. Ces enseignants évoluent dans une bureaucratie professionnelle, terme que nous devons au sociologue Crozier. De surcroît, notre bureaucratie professionnelle ne s'est pas beaucoup arrangée en 8 ans.*

On a introduit plus de rigueur, plus de procédures sous l'effet conjugué de trois facteurs pour prendre le contre-pied d'une période précédente où on manquait de rigueur. Le passage aux compétences élargies en 2012, la GBCP a nécessité d'acquérir une expertise fine et la bureaucratie génère de la bureaucratie.

Notre administration centrale doit s'assouplir maintenant. Nous devons mettre le curseur en position médiane. Notre université a besoin d'un choc de simplification administrative. Simplifier l'administration n'est pas simple. Cela ne pourra se faire sans une volonté politique forte. Cela ne pourra se faire qu'en travaillant de concert avec les composantes en leur déléguant en toute confiance certaines activités » (…). •

Photos : Fabien GROUE

La Garde
Le rendez-vous passionné des collectionneurs

Un français sur quatre est un collectionneur.

C'est sans doute ce qui explique, chaque année, le succès du salon de la collection, organisé à la salle Gérard Philippe.
Que l'on accumule les pièces de monnaie, les timbres, les cartes postales, les poupées ou encore les voitures miniatures, c'est la passion de la collection qui pousse, chacun, à rechercher des pièces rares et à les conserver précieusement.
Des recherches stimulantes et sans fin.
Chercher encore et toujours de nouvelles pièces pour compléter son trésor personnel est un moyen de pimenter son quotidien. Les collectionneurs connaissent tous cette excitation et ce plaisir de dénicher des nouveautés, se lever aux aurores pour ne pas laisser filer la bonne affaire. •

Photos David DUROCHER

Théâtre
Touché en plein cœur par « le 4ème mur » !

« Veux-tu savoir qui je suis ? Et d'où je viens ? Je ne suis ni un résistant, ni un héros, ni une légende. Mais un metteur en scène parce que, lorsque je n'ai plus d'idée, j'invente un personnage. C'est tout ».

Georges, metteur en scène militant, s'envole pour le Liban en guerre, dans le but utopique de tenir une promesse faite à son ami mourant Samuel. Monter la pièce Antigone de Anouilh en rassemblant sur scène des comédiens issus de chaque camp en conflit. « *Une manière de donner à des ennemis une chance de se parler, de les réunir autour d'un projet commun* », explique l'auteur. La Compagnie des Asphodèles persiste dans sa voie grâce à une mise en scène très actuelle, chorégraphiée, elliptique et sensible.
Dans ce spectacle nominé "Coup de cœur de la Presse" et, présenté à guichet fermé au Off 2016, la Compagnie des Asphodèles poursuit, avec ce texte magnifique de Sorj Chalandon, sa recherche d'une écriture scénique à la croisée des disciplines urbaines, nous poussant à nous interroger sur des valeurs de vivre-ensemble, dans la diversité et le multiculturalisme de notre société actuelle. Une mise en scène ou les comédiens puisent dans les techniques et les énergies propres à la Commedia dell'arte, au Human beatbox et à la danse hip-hop, la force et la richesse, propices à l'éclosion d'un univers poétique et sensible qui soit aussi une fenêtre ouverte sur le monde.
« *À l'équipe, qui donne vie à toute les Antigones. Qui offre à mes mots leur colère, leur beauté, leur tendresse et qui en fait sa colère, sa beauté, sa tendresse. À vous qui vivez...Merci* », commente Sorj Chalandon. •

Le quatrième mur
Théâtre
Adapté du roman de SORJ CHALANDON
(prix Goncourt des Lycéens 2013),
Mardi 5 février à 20h30.
Théâtre du Rocher. La Garde.
04 94 08 99 34
https://youtu.be/Cy9cEtLH2EE

La Crau
Christian Simon : « En fin d'année, la commune comptera 47 caméras »

Si les centres-villes ont connu d'importants travaux au cours de l'année 2018, d'autres secteurs de la cité ont également été concernés. Les efforts sur la voirie se poursuivront en 2019.

C'est l'occasion pour Christian Simon de rappeler tout ce qui a été entrepris par son équipe municipale, ces 12 derniers mois.

Le maire poursuit un projet plus vaste, à savoir recoudre la ville-centre et les quartiers : « *L'antagonisme historique entre La Crau et La Moutonne, que nous nous plaisons à entretenir sur le registre de l'humour, aura perdu encore un peu plus de sa raison d'être en 2018.*

Le hameau a vécu plusieurs chantiers.

Nous nous étions engagés, nous l'avons fait. La Moutonne dispose depuis plusieurs mois, d'un joli petit parc paysagé.

Sur 2 000m², il comporte un espace voué aux enfants, dont les jeux vont évoluer cette année.

Si initialement, le site envisagé se situait autour du Complexe des sports de l'Estagnol, c'est par opportunité, que nous avons pu le réaliser en plein secteur de l'Éolienne.

L'entrée Nord de La Moutonne, entre le giratoire de Gavarry et celui de la Zone d'Activités de l'Estagnol, a été reprofilé par le Conseil Départemental.

Piétons, cyclistes, et automobilistes, bénéficient d'un trottoir, d'une bande cyclable, de l'éclairage, et d'une largeur de voie réduite, favorisant la réduction de la vitesse.

Après l'achèvement des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement, réalisés par la Métropole, il a été procédé à la pose d'un bitume neuf, vieux chemin de Hyères.

Le Département, encore, a aménagé le carrefour du Chemin Long et de la Giavis.

L'intersection a ainsi été sécurisée par la création d'îlots centraux. Le goudron y a été entièrement repris.

Dans la même zone, le réseau d'adduction d'eau potable a été retouché, tout comme dans le quartier des Restanques de la Pie, et dans le rue Dumont d'Urville, où a été posé un nouveau tapis de voirie ».

PROXIMITE AVEC LES HABITANTS

Depuis 2008, la proximité avec les Craurois est le fil conducteur de l'engagement municipal.

Le maire explique cette démarche : « *C'est à ce titre qu'était né le service Allô mairie, qu'un numéro vert d'appel téléphonique gratuit avait été instauré, et que le principe, fondamental, des réunions de quartiers, avait été adopté.*

Mais, la maintenance de 3 000 points lumineux, l'entretien de 95 km de voirie, 13 hectares d'espaces verts, et de 150 points d'apports volontaires de déchets, ne rendent pas la tâche facile. Il nous a paru opportun, de permettre aux riverains, d'être encore un peu plus impliqués dans le maintien de leur qualité de vie.

Nous avons honoré une des promesses de mandat, en mettant à disposition une application citoyenne pour smartphones.

En temps réel et en 3 clics, celle-ci offre la possibilité de signaler aux services municipaux, toute situation nécessitant une intervention sur la voirie, les espaces verts, ou en matière de sécurité et de propreté ».

Pour le conseiller régional : « *Le maintien de notre qualité de vie, c'est aussi le fruit d'une volonté. Celle de vouloir résolument préserver nos espaces agricoles, garants de nos paysages. Au même titre que le commerce de proximité, l'agriculture a besoin du soutien des collectivités territoriales, pour subsister* ».

Il cite deux exemples concrets : « *Le 1er est relatif aux orientations prises par la commission agricole de la Région, dont j'assume la vice-présidence. Celle-ci apporte des financements importants, destinés au fonctionnement du centre expérimental horticole, outil vital pour la filière, et à ses différentes organisations professionnelles.*

Elle délivre des aides financières directes, aux horticulteurs, afin de leur permettre de renouveler leurs moyens de production.

Toulon Provence Méditerranée, et la Ville de La Crau, viennent de mettre à la location ses premiers terrains, au profit de jeunes horticulteurs, au sein du pôle horticole, quartier de la Bastidette.

Notre métropole contribue à pourvoir des emplois, et à alimenter le marché aux fleurs d'Hyères, véritable vecteur économique, de notre bassin de vie ».

Par ailleurs, le maire est interrogé régulièrement sur le déploiement en cours de la fibre optique : « *À ce jour, 50% des logements éligibles sont raccordables, soit 4 500 logements sur un total de 9 200* » (…).

MISE À NIVEAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Par ailleurs, il ajoute : « *Nous avons souhaité que notre police municipale tourne 24h sur 24, 7 jours sur 7, et au plus près des quartiers, grâce à sa brigade VTT.*

2019 marquera la fin d'un deuxième cycle, de mise à niveau des moyens en matière de sécurité, initié en 2015.

En fin d'année, la commune comptera 47 caméras permettant de veiller sur 38 sites. Toutes nos entrées et sorties de ville en seront équipées. Six quartiers qui l'ont souhaité, sont entrés dans le dispositif de participation citoyenne à la sécurité.

D'autres devraient emboîter le pas, au cours des mois à venir ».

La sécurité se décline aussi sous l'aspect de la prévention, notamment des risques inondations. Ainsi, au sein de la Métropole, Hubert Falco a confié cette délégation à Christian Simon, un dossier qui s'appréhende bien au-delà des limites communales, en tenant compte de l'activité des fleuves et cours d'eau du territoire.

« *D'importants travaux de maîtrise des volumes et de rétention d'eau, seront entrepris sur Hyères, La Garde, et La Valette.*

En fin d'année, les services du Département lanceront la 2ème phase de prolongement de la piste cyclable, sur la route départementale 29 en direction des Martins », rappelle le vice-président de TPM.

NOMBREUX TRAVAUX DE VOIRIE EN 2019

Concernant le dossier des travaux de voirie, le premier magistrat détaille la liste des travaux : « *Nous entamerons la réfection de l'avenue Frédéric Mistral, sur la partie comprise entre l'avenue Général de Gaulle, et la rue des Grands Pins longeant le stade Palazy.*

À la fin du chantier du complexe sportif, le 2ème morceau sera traité. Notre voirie continuera sa remise en état, conformément à la programmation établie par ordre de priorité, selon son état de vétusté. D'année en année, chaque quartier, tour à tour, fait l'objet de nos attentions.

Après avoir été repoussés à plusieurs reprises en raison de contraintes techniques et financières, les travaux de réfection de la rue des Ormes, de l'avenue des Frênes, de l'impasse du Charme et d'une portion du chemin du Collet Long, ont été commencés.

Dès le mois d'avril, le secteur profitera d'un quartier refait à neuf, avec du stationnement supplémentaire.

Après le renouvellement de ses canalisations d'eau potable et de son éclairage public en 2018, les travaux de la rue des Grands Pins s'achèveront par la voirie, lors du premier semestre 2019.

Pêle-mêle, ce sont les rues des Chardonnerets, Beaudelaire, du lotissement Notre-Dame, et la placette du Rossignol, qui subiront un lifting.

La Moutonne, elle aussi, sera concernée.

L'avenue Jean Monnet commencera sa transformation, sur sa partie Est, côté Hyères.

Un giratoire et un îlot central permettant de casser la vitesse, seront édifiés. Les espaces adjacents seront embellis, et un revêtement spécial viendra apaiser le climat sonore » (...). •

DEPOTS SAUVAGES, LA COLERE DU MAIRE

Pour Christian Simon : « C'est un phénomène difficile à circonscrire, tant il touche aux comportements humains, et qui affecte notre cadre de vie, tout comme notre porte feuilles.

Il s'agit des dépôts sauvages de déchets. Le tri sélectif, une déchetterie gratuite ouverte même le week-end, la collecte des encombrants et déchets verts en porte à porte une fois par mois, de nombreux points d'apports volontaires et containers enterrés, sont autant de services proposés.

Aussi, strictement rien ne justifie la présence de dépôts sauvages, si ce n'est l'incivisme de ceux qui s'y adonnent.

Pour maintenir notre ville dans un état de propreté digne de ce nom, Il faut que cela cesse.

La grande majorité des Crauroises et des Craurois, se soumet à ses obligations. Elle n'a pas à subir de la part d'une minorité, ce que je qualifie, sans hésitation, d'infraction.

Il faut avoir le courage de doter la police municipale de moyens de répression, plus dissuasifs. Afin d'identifier les contrevenants, des appareils photos seront progressivement mis en place, à proximité des parcs à containers ».

La Crau

Parc des Sports Louis Palazy, les travaux c'est parti !

Ce nouvel équipement dédié à la pratique sportive devrait accueillir ses premiers usagers dès le début de l'année 2020.

Après une phase dédiée à la préparation du chantier, les premiers coups de pelle sur le site du futur Parc des Sports Louis Palazy ont été donnés à la fin de l'année 2018.
Pour Christian Simon, le maire : « *Il s'agit d'un projet majeur de notre équipe municipale dont les objectifs sont multiples, à savoir non seulement développer l'offre d'activités physiques et sportives sur la commune en accueillant les Craurois et les Crauroises dans des conditions optimales, mais encore proposer un projet structurant et harmonieux, s'intégrant parfaitement dans son environnement* ».
Le premier magistrat ajoute : « *Pour la ville, il s'agit d'un projet important qui comprend la réfection d'une partie des installations existantes et la création d'équipements nouveaux dédiés à la pratique de l'athlétisme, des sports collectifs de petits et grands terrains, de la boxe, du tennis de table, ou du fitness en libre accès* ».

LES TRAVAUX PROGRAMMES

Concrètement, dans la partie Sud de l'actuel complexe sportif, et côté avenue Frédéric Mistral, la ville va créer une salle de tennis de table et une salle de boxe comportant des vestiaires, des bureaux, des locaux techniques et un espace d'accueil.
L'aménagement du Parc des Sports comprend également la création d'une liaison avec le gymnase et le dojo existants par une coursive permettant d'absorber les bâtiments et d'unifier la façade.
Par ailleurs, les travaux prévoient une reprise de la façade en bois du dojo, la création d'un espace multisports couvert, permettant la pratique du handball, du volley et du tennis, la création d'un mur de frappe de tennis, d'un anneau de course en tartan, d'une zone de lancer et d'une aire de saut en longueur.
Enfin, la ville aménage un parking d'une centaine de places de stationnement. Et, elle réalise un bassin de rétention souterrain, prenant en compte les contraintes d'une imperméabilisation de l'ensemble du site. En surface, ce bassin sera recouvert de 2 terrains multisports. •

Le Pradet

Succès pour le rendez-vous avec la neige !

Mi-janvier, la station de ski de Pra-Loup s'est invitée au Pradet ! Une opération qui a séduit de nombreux visiteurs.

Après les excès des fêtes de fin d'année, rien ne valait une journée détente et bien-être. Jamais en panne d'imagination, la mairie, sous l'impulsion d'Hervé Stassinos, le maire de la station balnéaire, transformée à cette occasion en station de ski, avait concocté un programme digne des plus grandes stations des Alpes, en partenariat avec la station de Pra-Loup qui a fourni la neige grâce à un camion prêté par l'entreprise BONIFAY.

Foire au matériel de ski, piste de ski avec tremplin et AIR BAG géant, grand concours de bonhomme de neige, apéritif et repas montagnards avec les commerçants, boum des Petits Loups avec les mascottes (Le Loup et Piou-Piou), concours du meilleur déguisement sur le thème de « Tous au ski » et déambulation et retraite aux flambeaux avec les moniteurs, rien ne manquait pour passer un week-end sans stress, en famille et en toute convivialité, le mot d'ordre général de la municipalité.•

Photos : Grégory VUYLSTECKER

Le Pradet

Louis Imbert, un artiste au style original

Né à Decize dans la Nièvre, un département où il revient régulièrement pour s'y ressourcer avec sa famille, Louis Imbert, 70 ans, a toujours vécu dans le Var, où il est arrivé à l'âge d'un an.

Depuis sa tendre enfance, Louis Imbert a une âme d'artiste. « *J'ai commencé à peindre à l'âge de 12 ans, puis, plus tard, j'ai suivi des études artistiques aux beaux-arts de Toulon et Marseille de 1964 à 1972. Ma première exposition date de 1967* ».

DES GENES ARTISTIQUES

Éducateur de formation, il travaille au Centre Départemental de l'Enfance au Pradet et profite de sa retraite depuis 10 ans.

« *Mon père était dans la Marine et musicien de la Flotte. Dans mes ancêtres, je compte un dessinateur et un charpentier. Mais, à part cet héritage artistique, je ne pensais pas, un jour, intégrer l'Académie des Arts, où siègent de nombreux marins. J'avais peut-être des gènes artistiques en moi* », raconte, de sa voix douce, cet artiste qui a mené une carrière de peintre en parallèle à son emploi au CDE.

« *Artiste pluridisciplinaire, Louis Imbert a compris très tôt que la peinture paysagiste pouvait être autre chose qu'une représentation fidèle de la nature, si belle soit-elle.*

C'est ce qui fait l'originalité de son œuvre, et sans doute son tourment quotidien, car il est moins aisé de transposer sa vision que de la reproduire plus ou moins exactement. Il réussit à la traduire avec un style original dans des compositions toujours solidement construites, parfois baignées d'une mystérieuse lumière géométrisée », raconte, avec justesse, son ami Jean Perreau, avec lequel il organise, chaque année entre 2000 et 2014, le salon d'art de l'Académie du Var.

DE NOMBREUX PRIX ET EXPOSITIONS

D'ailleurs, le peintre expose régulièrement depuis 1967 et a reçu de nombreux prix.

Ainsi, en 1977 et 1979, il a été primé par la ville du Pradet pour l'ensemble de son œuvre artistique.

En 1984, après une expérience cinématographique, il est lauréat du festival amateur de dessin animé de La Valette-du-Var et sélectionné au festival international de dessin animé à Annecy.

Puis, entre 1984 et 1989, il a collaboré avec la COMEX dans le secteur du film d'animation scientifique. Ce travail lui permet de réaliser le film « La pathologie ORL en plongée sous-marine », primé aux entretiens de Bichat à Paris et primé par la ville d'Antibes au festival mondial du film sous-marin. La même année (1989), il reçoit le 1er prix de peinture de la ville du Pradet. Il est aussi lauréat du concours, lancé par la ville du Pradet à l'occasion du centenaire de la commune, en 1993.

Invité d'honneur du 48ème salon d'art de l'Académie du Var en 1999, il est élu membre associé de l'Académie du Var, l'année suivante puis membre titulaire en 2010. En 2003, il devient membre de la commission spécialisée des Beaux-arts pour l'organisation du salon annuel de l'Académie du Var.

En 2002, il est primé au 15ème grand prix Dieudonné Jacobs (La Garde). Secrétaire des imagiers provençaux « Le Comité des Arts et de l'Image », entre 2008 et 2011, il expose, en 2012, à la galerie Cravéro au Pradet. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

Carqueiranne

Robert Masson, maire : « Il nous est impossible de construire 1 000 logements sociaux » !

Pour le premier magistrat : « En 2019, la ville continuera à surmonter les incertitudes financières qui sont renforcées, chaque jour un peu plus, par l'État ».

Robert Masson ne peut cacher sa colère : « *Les lois ALUR puis ELAN sont plus que jamais d'actualité concernant la production de logements sociaux à Carqueiranne. Nous sommes toujours une commune carencée, soumise à une pénalité de plus en plus importante.*
Il n'est pas possible de réaliser en 10 ans près de 1 000 logements sociaux sur notre territoire, comme nous l'impose la loi.
Nous défendons, avec énergie, notre commune face aux services de l'État afin que notre spécificité soit prise en compte. Notre document d'urbanisme doit pouvoir évoluer en ce sens et être le reflet de cette volonté que nous partageons. Je le dis d'autant plus fermement que je le constate chaque jour à travers mes rencontres avec les habitants (...) ».

QUID DE LA TAXE D'HABITATION ?

Et, il s'interroge : « *Par exemple, quid de la taxe d'habitation et de la pérennité du remboursement de son exonération ? Que faire face à cette réalité ? Diminuer les dépenses ? La ville l'a fait régulièrement depuis 2014 en essayant de ne pas impacter la qualité du service public. Démarcher les financeurs institutionnels ? La ville a consacré une énergie considérable, couronnée de succès, grâce à l'écoute bienveillante des collectivités amies : le Département, la Région et Toulon Provence Méditerranée* ».
Il ajoute : « *En 2019, la ville intensifiera ses efforts en matière de sécurité. La vie des quartiers et la propreté de la ville sont toujours au cœur de nos préoccupations. La ville continuera sa politique événementielle : Théâtre in situ la Bayarde, Moments et Instants de Clair Val, feux d'artifice, forum des associations, Aire de Noël, etc.* (...) ».

DE NOMBREUX TRAVAUX PROGRAMMES

En 2019, la ville poursuivra une politique ambitieuse de réalisation de projets structurants comme le détaille le maire : « *Les 15 nouvelles caméras de vidéo-protection seront mises en place, la Maison Municipale de la Petite Enfance agrandie et restaurée sera opérationnelle en septembre, les ouvrants seront changés à l'école Marcel Pagnol, la toiture du réfectoire sera rénovée à l'école Jules Ferry, un dragage partiel du port sera réalisé en début d'année. Pour la plaine polyvalente sportive Riquier, les premiers travaux (piste d'athlétisme et terrain synthétique multisport) sont en cours de réalisation par le Conseil Départemental.*
La mairie complète cette première phase par la création d'un parc de loisirs avec jeux d'enfants, terrains de jeux de boules.
La mise en sécurité de la piste cyclable entre Beaurivage et San Salvadour sera faite par le Conseil Départemental.
Un avant-projet sera lancé qui vise à améliorer la place de la République et le centre-ville grâce à des aménagements adaptés.
L'accessibilité de l'église sera réalisée (...) ».
Enfin, depuis janvier, une antenne de la Métropole Toulon Provence Méditerranée est opérationnelle à Carqueiranne pour effectuer les travaux ou les services qui sont du ressort de la Métropole pour répondre aux besoins des administrés. •

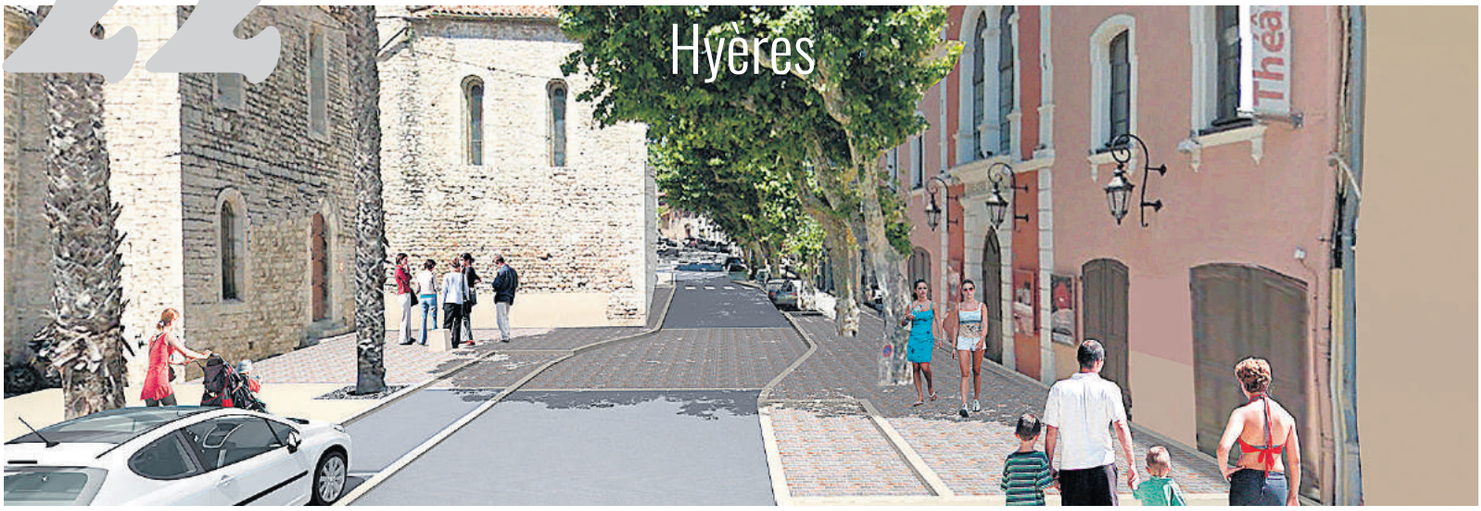

Le cours de Strasbourg et le carrefour Bourgneuf se refont une beauté

Dans la continuité de la réhabilitation de la place Clemenceau et de ses abords, les travaux de requalification du cours de Strasbourg et du carrefour Bourgneuf, qui ont démarré ce début d'année, se termineront avant l'été.

Ces aménagements offriront un environnement amélioré à cet axe majeur du centre ancien desservant la haute ville, le théâtre Denis, la Villa Noailles et le château. Les travaux de remplacement et de renforcement des réseaux d'eau et d'électricité ayant été réalisés cet automne, ce sont des travaux d'aménagement et d'embellissement qui ont démarré ce début d'année.

TRAVAUX COURS DE STRASBOURG…

« *Dans le détail, en ce qui concerne le cours de Strasbourg, les trottoirs seront aménagés en béton désactivé avec des bandes structurantes, à l'image des trottoirs récemment requalifiés sur l'avenue Alphonse Denis. Par ailleurs, le parvis du théâtre Denis, en pierre, sera prolongé jusqu'au mur de l'église et le mur de l'église Saint-Louis sera mis en lumière. À noter qu'un Point d'Apports Volontaires (tri sélectif) enterré sera installé au bas du cours de Strasbourg tandis que l'éclairage public sera amélioré et du mobilier urbain sera installé. Cet aménagement prévoit également une végétalisation dans certains secteurs. Et, le stationnement, mieux organisé sera, bien entendu, préservé* », indique Jean-Pierre Giran, maire de Hyères.

En outre, des travaux sont également programmés au niveau du carrefour Bourgneuf. Comme l'explique le premier magistrat : « *Ce carrefour très fréquenté et, jusqu'alors, peu structuré et pratique, va être intégralement repensé pour améliorer la fluidité du trafic et assurer la sécurité des véhicules et des piétons. Ainsi, les commerces vacants ont fait l'objet d'une acquisition par Var Aménagement Développement pour le compte de la ville et seront réaménagés dans le cadre du Parcours des arts* ».

ET AU THEATRE DENIS…

Au Théâtre Denis, pendant les travaux, le spectacle continue ! En effet, le Théâtre Denis bénéficiera, au terme de ces travaux, d'une visibilité et d'un environnement valorisant, avec un parvis permettant d'envisager une programmation hors les murs, à deux pas de la nouvelle place Clemenceau.

« *Durant ces travaux, si la programmation est, bien sûr, maintenue il ne sera pas possible de stationner sur le cours de Strasbourg, il est préférable de se rendre sur le lieu à pied depuis les différents parkings du centre-ville, le parking souterrain Clémenceau se situant à 50m du théâtre* », prévient Jean-Pierre Giran. •

Photos Ville de Hyères

Art Urbain

Hyères remporte 2 prix du concours national

Jean-Pierre Giran et Alain Laroche (Var Aménagement Développement) lors de la remise des prix.

Le 29 novembre dernier, à la Défense (Paris), s'est déroulée la remise des prix du concours national d'art urbain 2018.

Hyères a remporté les premiers prix des catégories « Internet du public » et « Qualité architecturale ».

Parmi les six communes en finale (Bram (Aude), Luynes (Indre-et-Loire), Preignac (Gironde) et Toulouse (Haute-Garonne), et la ville de Nay qui a remporté un titre pour son programme « Ré-habiter le cœur de la bastide », Hyères a été récompensée pour la qualité des aménagements réalisés, notamment dans le Parcours des arts, la rue de Limans et le lavoir Saint-Paul. Ainsi, le maire Jean-Pierre Giran était présent à Paris avec Alain Laroche (Var Aménagement Développement) pour recevoir ces prix récompensant les efforts réalisés pour la revitalisation du cœur de ville.

« *Les Hyérois, grâce à leur mobilisation et à leurs votes, ont permis à leur ville de se démarquer à travers le projet* « Cœur de ville », *une opération de renouvellement urbain* », se félicite Jean-Pierre Giran, maire de Hyères et vice-président de la Métropole TPM. •

Photos Ville de Hyères

ANIMATIONS ET ATELIERS POUR LES 6-12 ANS

HYÈRES EN RÉCRÉ

ÉDITION 2019

GRATUIT

DU 18 AU 23 FÉVRIER

FORUM DU CASINO
STUDIO "LE SOUS-SOL"
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

La Farlède

Pratiquer la sophrologie, c'est réapprendre à se recentrer

Dans un premier temps, formée à la sociologie, Angélique Calles, a poursuivi ses études dans le management et la communication, avant d'investir le monde du travail.

Mais c'est finalement le cap des sciences humaines qu'elle a repris depuis quatre ans. « *Mes expériences de vie m'ont ramené à ce qui est pour moi l'essentiel : l'humain et le partage* », précise-t-elle. Sophrologue diplômée, son accompagnement se base sur une approche humaniste et une vision positive de l'être humain : « *La sophrologie s'appuie sur ce modèle, selon lequel chaque personne à une tendance innée à vouloir se réaliser, c'est-à-dire à mobiliser ses forces de croissance et à développer son potentiel* » ajoute-t-elle. « *Une conception globale et moderne tout comme la discipline elle-même* ».

UN MOYEN POUR MIEUX SE CONNAITRE

Créée dans les années soixante par le neuropsychiatre Alfonso Caycedo, la sophrologie se veut un moyen actif et pratique pour mieux se connaître et accroître ses capacités d'adaptation, afin de dépasser les difficultés rencontrées. Grâce à différentes techniques de visualisation, de respiration et de relaxation, elle conduit l'individu dans un espace de connexion à soi et lui permet de dynamiser ses ressources positives.

À l'air du stress et du zapping, le bonheur du lâcher prise a tout son intérêt : « *Pratiquer la sophrologie, c'est réapprendre à se recentrer et s'apaiser par soi-même pour faire redescendre la pression* » affirme Angélique Calles.

Elle explique : « *Ce qui entraîne inexorablement une amplification de l'estime de soi et une meilleure gestion des émotions, pour finalement gagner en efficacité, en motivation, en créativité et en écoute* ».

« *Le panel d'interventions de la sophrologie est vaste. Quel que soit l'âge ou le sujet chacun peut la pratiquer dans une démarche personnelle d'épanouissement ou en vue d'un objectif plus précis : se préparer à la parentalité ou encore, à un examen ou à une compétition sportive, au sevrage, améliorer le sommeil, gérer la douleur, réduire le stress dû à une opération, gagner en efficacité et en bien-être chez les salariés* », conclut la jeune sophrologue.

Souvent l'action de l'accompagnement sophrologique se ressent au-delà d'un mieux-être, la personne renforce son sentiment d'exister pleinement. Le mieux-vivre laisse, alors, place à un réel art de vivre. •

Séance de découverte en groupe gratuite pour les lecteurs de la Gazette du Var : le samedi 9 février à 10h30 à La Bastide Toulon – 697 avenue de la Résistance, 83000 Toulon
www.angeliquecalles.com
06 26 92 08 91
Membre de la Chambre syndicale de sophrologie

Pierrefeu-du-Var

François de Canson : « Une formidable opportunité pour notre territoire »

« J'avais pris l'engagement de tous vous réunir. Vous avez répondu présents et j'y vois le signe d'une volonté commune de faire aboutir un projet cohérent pour notre territoire et porteur d'emplois ».

C'est par ces mots que François de Canson, président de Méditerranée Porte des Maures (MPM) a lancé le premier Comité de pilotage de l'étude sur le développement aéronautique de l'aérodrome Cuers-Pierrefeu. En effet, dans le cadre de leur compétence "Développement économique", le président et les vice-présidents de MPM (Patrick Martinelli, maire de Pierrefeu-du-Var et Gilbert Perrugini, maire de Cuers) ont affirmé leur volonté de développer une économie aéronautique sur le site afin de créer de nouveaux emplois sur le territoire.

PREMIER COMITE DE PILOTAGE

Ainsi, le 31 janvier, en mairie de Pierrefeu-du-Var, le Comité de pilotage de lancement s'est réuni en présence des élus et acteurs concernés par le dossier. François de Canson a souligné l'importance de porter le projet en transparence et concertation. Le président du cabinet CEIS, mandaté par la Communauté de communes, a présenté les grandes lignes de la méthodologie qui sera adoptée pour aboutir, d'ici quelques mois, à l'écriture d'un scénario de développement. « *Le projet devra être à la fois ambitieux, équilibré et réaliste, et en bonne coordination avec l'activité militaire de l'Atelier Industriel Aéronautique, implantée sur la partie sud du site* ».

Car, il existe une possibilité pour la Communauté de communes d'acquérir ce site pour y développer un projet économique est une grande chance pour l'avenir du territoire.

ENJEU ESSENTIEL ET PRIORITAIRE

À ce titre, le cabinet CEIS œuvre en liaison avec les entités militaires, s'appuyant sur des compétences en développement économique, et ayant déjà travaillé pour des dossiers similaires.

Depuis plusieurs années, les élus de MPM sont largement mobilisés car, pour eux, cette zone aéroportuaire est un enjeu essentiel et prioritaire du développement économique de l'intercommunalité, réfléchissant au développement de ce lieu. François de Canson a rappelé : « *Cette zone constitue une grande opportunité de développement économique mais l'État ne souhaitait pas vendre les terrains qui lui appartient. Depuis, MPM a confirmé son intérêt en proposant de les racheter* ».

MPM réfléchit à un projet d'activités aéronautiques sur les 20 hectares situés au nord du site, actuellement, en partie occupés par l'Association de la Zone Civile de Cuers-Pierrefeu (AZCCP). Un développement qui se fera en respectant les activités présentes sur le site.

CREER DES EMPLOIS

Selon Patrick Martinelli, « *cette première réunion du Comité de pilotage permet d'ouvrir le débat sur ce projet qui se veut, avant tout, économique, à une période où nous avons besoin de créer de l'emploi. Cela reste notre objectif primordial en cherchant à être efficace et utile à tous. Seul, on ne peut rien faire, mais, ensemble on pourra faire beaucoup de choses* ».

François de Canson se souvenait : « *J'ai fait un rêve depuis 2012 et ce rêve est en train de se concrétiser ! Depuis 2012, j'ai perçu l'intérêt économique de ce site. J'avais promis que personne ne serait laissé au bord de la route et le travail que va mener le bureau d'études le démontrera. Nous allons jouer la transparence. Tout doit être mis en place pour que ce projet réussisse ! Le cabinet CEIS est un spécialiste de la reconversion des sites aéroportuaires. Son dirigeant possède un parcours exemplaire dans le milieu aéronautique* ».

METTRE LES FORCES EN COMMUN

Déterminé, le président de MPM poursuivait : « *Notre volonté, c'est de créer des emplois d'autant que le site possède des opportunités et aussi des contraintes, notamment le prix des terrains, un élément capital. Mais, on avancera sur ce dossier comme sur les autres. Mon vœu est que projet aille vite. Nous sommes décidés à ce que dossier soit mené rapidement, malgré les contraintes de la présence militaire sur le site* ».

Sur le territoire de MPM, François de Canson estime qu'il est important de créer de l'activité économique, d'autant qu'il n'existe plus beaucoup de terrains dans le Var qui recèlent autant de potentialités. « *Je compte sur la détermination de chacun pour que ce projet réussisse. Nous travaillons à installer sur la zone des activités pérennes et qui correspondent au bassin de vie. Mettre nos forces en commun, c'est l'objectif de ce Comité de pilotage. À vous, maintenant, de vous engager* », a lancé, avec enthousiasme, le président de l'intercommunalité.

ECOUTER, CONNAITRE ET COMPRENDRE

Pour le cabinet CEIS, l'acquisition de cet espace est une grande chance pour les élus. Sa mission est de développer de nouvelles activités et celles qui sont déjà en place sur le site. Sa démarche repose sur un triptyque : écouter, connaître et comprendre, avec beaucoup de modestie et d'humilité. Sa mission consiste en la réalisation d'un diagnostic technique et socio-économique du site, l'élaboration d'un scénario de développement et d'un schéma d'aménagement, l'animation de réunions de concertation avec les élus et acteurs locaux, l'accompagnement de la procédure d'acquisition auprès des services de l'État, la définition d'un programme opérationnel de mise en œuvre du projet, et l'accompagnement pour la mise en œuvre du projet.

Les activités qui s'implanteront devront avoir un caractère pérenne, dans le cadre d'un projet équilibré et réaliste avec une approche qui devra tenir compte de l'offre concurrentielle et de l'aménagement urbanistique. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

La réunion s'est tenue en présence de Bernard Martinez et Cécile Augé, élus de MPM, du représentant du commandant de la BAN de Hyères, du directeur de l'AIA, du délégué de la MRAI, du représentant de la DGAC de Paris et son homologue pour la zone du Sud-Est, de Caroline Pétroni de la CCI du Var, accompagné de Patrick Reygades, responsable des antennes de proximité de la CCI, du président de l'AZCCP, de l'ADI, du représentant du Groupement de défense du patrimoine aéronautique de la plateforme Cuers-Pierrefeu-du-Var, et de M. Jacquet, conseil auprès de la communauté de communes.

Pierrefeu-du-Var

Nicolas Moulin : « Poursuivre notre engagement dans le devoir de mémoire »

Créée en septembre 2007, l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie (ACSPMG) mène une action mémorielle aussi bien sur le plan départemental que national.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 19 janvier, ce fut l'occasion pour Nicolas Moulin, le président, de remercier tous les partenaires, ayant accompagnés l'association tout au long de l'année. Une année 2018 particulièrement riche en expositions, notamment celles liées au 4ème et dernier volet du centenaire de la Grande guerre. « *Une grande page de l'histoire se tourne, mais le grand livre du patrimoine ne se referme pas* », confie Nicolas Moulin, avec une certaine nostalgie.

Lors du renouvellement du bureau, tous les membres actuels ont été réélus, aucune candidature extérieure n'étant parvenue avant l'assemblée générale. En fin de séance, Nicolas Moulin et Patrick Martinelli, le maire, ont remis les diplômes de la reconnaissance mémorielle à Jean Louis Voiland et Joël Ory, qui se sont, particulièrement, investis dans l'organisation des expositions du centenaire, depuis 2014.

POURSUIVRE LES PARTENARIATS

2019 s'annonce sous les meilleurs auspices. Ainsi, l'association va poursuivre son engagement dans la protection du patrimoine et le devoir de mémoire.

« *Elle entend pérenniser son partenariat avec les institutions et le cinéma* (ville de Pierrefeu-du-Var, musée de la gendarmerie nationale de Melun, musée de la gendarmerie et du cinéma de Saint-Tropez, musée de l'artillerie de Draguignan, Escale LOUVOIS/IGESA, UNPRG, Amis de la Gendarmerie, PRESSE AGENCE et La Gazette du Var) », indique le très actif président.

Ainsi, en 2019, l'ACSPMG va poursuivre son engagement dans le devoir de mémoire et la protection du patrimoine.

« *Pour mémoire, l'association a mis en place un Comité de pilotage pour le 75ème anniversaire du débarquement de Provence. Par ailleurs, nous avons un projet d'aménagement patrimonial dans la salle d'honneur de la gendarmerie mobile, dédié au capitaine Delort qui a donné son nom au casernement de Hyères. À ce titre, un travail commun est en cours avec la veuve du capitaine Delort, le colonel Gerber et son adjoint, ainsi que Jean-Pierre Foucault, cela ne s'invente pas, ancien de l'arme et qui a bien connu le capitaine Delort* ».

Le président Moulin ajoute : « *Nous allons poursuivre le partenariat avec le cinéma car l'ACSPMG est partenaire du catalogue de production de la commission du film du Var. En outre, nous avons un projet patrimonial important, à savoir une souscription auprès des nombreux partenaires et mécènes, dans le cadre de la réfection de 20 volumes du mémorial de la gendarmerie* ». •

Photo : Gilles CARVOYEUR

LE BILAN 2018

JANVIER

Cérémonies de présentation des vœux.
Réunion de travail avec la directrice du musée de la gendarmerie et du cinéma de Saint-Tropez.
Renouvellement de la convention de prêt pour de nouvelles pièces de collections.

FEVRIER

Réunion de travail au sein de la direction générale de la gendarmerie, à Issy-les-Moulineaux, dans le cadre des échanges avec les associations signataires de la charte.
Présence aux Invalides dans le cadre de l'hommage national rendus aux personnels décédés de la gendarmerie nationale.

MARS

Salon des armes anciennes de La Crau.

AVRIL

Présentation au foyer jeunesse et culture de la thématique sur « Les animaux et la Grande guerre », suivie d'une conférence animée par Daniel Baert.

MAI

Nuit européenne des musées (Draguignan, Melun, Saint-Tropez et Pierrefeu-du-Var) et expositions pour le centenaire de la Grande guerre au sein du musée de l'artillerie de Draguignan.

JUIN

Assemblée générale.
Remise de la distinction associative, échelon OR de la Fédération Française du Bénévolat Associatif à Richard Maisonnave.
Inauguration de la caserne François Duchatel, groupement de gendarmerie du Var, avec une réédition du précis sur la gendarmerie du Var et le débarquement de Provence.
Déplacement au musée de la Gendarmerie de Melun.
Cérémonie militaire de la 124ème promotion des élèves officiers de la gendarmerie, portant le nom de baptême Arnaud Beltrame.

JUILLET

Commémoration du 14 juillet à Pierrefeu-du-Var et Carnoules.
Sortie du film « PAUL SANCHEZ est revenu », intrigue tournée dans le Var. L'ACSPMG était partenaire des décors par le prêt de nombreux accessoires et matériel ayant permis la réalisation d'une gendarmerie.
Partenariat dans la promotion du film en version 4K du gendarme de Saint-Tropez, avec la diffusion sur le parvis du musée, du film, en collaboration avec Sébastien Grenier (et avec sa MEHARI).
Présentation de l'association à Valérie Gomez-Bassac, députée du Var, lors de sa venue à la gendarmerie de Pierrefeu-du-Var.
Obtention de la Médaille de bronze de l'engagement associatif de la médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif, au titre de la création et de l'activité patrimoniale de l'ACSPMG, décernée au président, dans la promotion du 14 juillet.

AOUT

Cérémonies du Débarquement et Libération de la Provence.
Présentation de la thématique liée au rôle de la gendarmerie en Provence, en 1944 (Carnoules, Collobrières, La Farlède, Pierrefeu-du-Var).
Exposition sur le centenaire de la Grande guerre à Collobrières.

Présence de Jean-Pierre Jéhan avec l'exposition de la RENAULT 4 L.

SEPTEMBRE

Organisation des journées du patrimoine.
Présence de l'association à Cuers dans le cadre de l'exposition liée au centenaire pour la thématique sur « Les animaux et la Grande guerre ».
Réception de la médaille de la ville de Cuers et de la médaille d'honneur du Conseil Départemental du Var.
Partenariat avec la société de production UNZERO FILMS dans le cadre de la sortie en version numérique 4 K du « Gendarme de Saint-Tropez », avec la diffusion du film au foyer jeunesse et culture de Pierrefeu-du-Var.
Partenariat avec VINTAGE GARAGE (Pierrefeu-du-Var) pour l'exposition d'une MUSTANG, identique à celle du film.
Forum des associations de Hyères et de Pierrefeu-du-Var.

OCTOBRE

Expositions, liées au 4ème et dernier volet du centenaire de la Grande guerre à l'église de La Crau, sur la thématique des aumôniers dans la Grande guerre, à l'initiative de Richard Maisonnave.
Au sein de la médiathèque de Puget-Ville, exposition liée au centenaire de la Grande guerre, en partenariat avec la municipalité, du Souvenir Français, des anciens combattants et de la médiathèque.
Réception de la médaille de la ville de Puget-Ville.

NOVEMBRE

Commémorations du 11 novembre 2018
(Carnoules, Collobrières, Pierrefeu-du-Var, Maraussan, Tourettes-Levens, Sainte-Anastasie, Hyères, La Londe-les-Maures, La Crau).
Remise par l'ACSPMG des diplômes de la reconnaissance mémorielle, dans le cadre des expositions liées au centenaire de la Grande guerre.
Remise par l'ACSPMG du diplôme de porte-drapeau officiel de l'association à Fortuné Mikallef.
Réception des médailles des villes de Garéoult, Sollières-Pont, Maraussan dans le cadre des expositions liées au centenaire de la Grande guerre.
Réception du diplôme du centenaire de la Grande guerre à La Crau dans le cadre des expositions liées au centenaire de la Grande guerre.
Prêt des collections dans le cadre des décors pour la cérémonie de Sainte-Geneviève à la région de gendarmerie Sud à Marseille.

DECEMBRE

Sortie sur les écrans de cinéma du film « VIDOCQ et l'Empereur de Paris » avec Vincent Cassel.
L'ACSPMG a été sollicitée pour le prêt des objets de collection.
Venue de Isabelle Pinel, responsable scientifique des collections au sein du musée de la gendarmerie nationale, classé musée de France et musée d'État.
Présentation de l'association et des collections détenues.

LES PERSONNALITES PRESENTES
Patrick MARTINELLI,
maire de Pierrefeu-du-Var,
Marc BENINTENDI,
adjoint au maire de Pierrefeu-du-Var,
Mme ALTARE maire de Puget-Ville,
Sandra BELAZZINI,
adjointe au maire de Carnoules,
Pierre HENRY,
conseiller municipal de La Farlède,
Jean Claude LE TALLEC,
conseiller municipal délégué à Sollières-Pont,
Gérard DELPIANO,
conseiller municipal de La Crau,
Yves BOYER, président du Souvenir Français de La Londe-les-Maures,

Les présidents et présidentes des associations patriotiques culturelles, patrimoniales (Médaille Militaire, Anciens Combattants, Anciens du 54eme RA de Hyères, Gendarme et Citoyen, Gendarme de cœur, Étoiles Bleues).

Pour plus d'informations :
Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie (signataire de la charte des associations de la Gendarmerie Nationale)
20 boulevard Henri Guerin
83 390 Pierrefeu-du-Var
acspmg.contact@gmail.com

La Londe-les-Maures
Jean-Georges Denizot, nouveau président du Sarranier

Dernièrement, le club de pêche Le Sarranier a organisé son assemblée générale à la salle Yann Piat.

Pour les adhérents de ce club très actif dans la cité, l'année 2018 fut une année riche, en résultats et en organisations. Bref, une réussite dans tous les domaines et notamment pour le 2ème challenge national du Thonidé, pour la formation.

« *À ce jour, Le Sarranier compte 200 adhérents venant de tout le département. Sa force est de proposer des activités de pêche pour tout le monde, pour notre jeunesse (école de pêche), à nos aînés* (CCAS). *Un club qui sait s'adapter aux demandes, comme les jours et horaires pour les actifs* », rappelle le président Roger Pronzati qui a passé le relais lors de ce rendez-vous annuel.

En effet, lors de cette assemblée générale, Roger Pronzati n'a pas souhaité se représenter au conseil d'administration et à son poste de président.

8 ANNEES À LA TETE DU CLUB

Toutefois, l'ex-dirigeant de l'association peut s'enorgueillir d'un très bon bilan. Car, après 8 années à la tête du conseil d'administration, il a su développer le club de manière majistrale. Pourtant, il fallait bien lui désigner un successeur. Ainsi, le 14 janvier dernier, le club de pêche a tenu son premier conseil d'administration de l'année 2019. Lors de l'élection du nouveau président, c'est Jean-Georges Denizot qui a été désigné à l'unanimité des voix. Dans le même temps, une nouvelle trésorière a aussi été élue, Jacqueline Nouzille, tandis que le secrétaire André Jaine, reste fidèle à son poste.

UNE NOUVELLE EQUIPE

Une nouvelle équipe avec un programme chargé attend le Sarranier pour 2019.

Comme chaque année, le club programmera des sorties pêche, deux fois par mois, ainsi que les ateliers du Sarranier.

Le sorties de l'école de pêche, des centres aérés, du CCAS reprendront début avril.

Dans la partie événements, Le Sarranier sera présent à la journée des associations, organisera le concours inter-membres, le concours Municipalité / Le Sarranier de pêche ouvert à tous.

Et déjà préparation, la saison 2020, avec sûrement des nouveautés. Car, le club n'est jamais à court d'idées ! •

Sandrine SOLER PETIT (texte et photos)

Cultures et Langues Étrangères
Le café-parlotte rencontre un vrai succès

Présidée par Arlette Grare, l'assemblée générale annuelle de Cultures et Langues Étrangères s'est réunie dans la grande salle du Pôle Nautique, en présence de Nicole Schatzkine première adjointe, Cathy Baschieri, Claude Durand, Jean-Jacques Depirou et Daniel Grare, élus de la ville.

Après la lecture du rapport moral, l'assemblée générale l'a approuvé, donnant quitus de la gestion. Puis, après la lecture du rapport financier, l'assemblée l'a également approuvé, donnant quitus aux membres du bureau.

UN NOUVEAU BUREAU

« *Régine Meng a informé l'assemblée qu'elle ne souhaitait plus faire partie du bureau. Nous regrettons son départ, et lui souhaitons beaucoup de bonheur en famille. D'où l'élection d'un nouveau bureau qui se présente ainsi : Arlette Grare* (présidente), *Bernadette Pons* (vice-présidente), *Martine Feliot* (secrétaire), *Louise Salmeron* (trésorière), *Gérard Guillot* (trésorier adjoint) et *André Creton et Louisette Leprètre* (membres) », détaille la présidente Arlette Grare.

De son côté, Nicole Schatzkine a remarqué : « *Vous êtes la seule association à baisser vos tarifs au fil des ans. Je vous félicite pour votre bonne gestion et l'excellente santé de votre dynamique* ».

Martine Feliot a ajouté : « *Les membres du bureau et moi-même remercions le maire et ses services, pour l'aide constante apportée. Les membres de CLE leur en sont très reconnaissants. J'en profite pour remercier les membres du bureau qui s'investissent sans compter pour la bonne gestion de notre association. L'année 2017-2018 nous a permis d'accueillir, avec la création d'un cours du soir, Delphine, notre professeure d'anglais, qui remplace John depuis son départ, et Louis qui a succédé à Maria* (professeure d'espagnol)*, qui nous a quittés pour raisons personnelles, après les vacances de Pâques. Je tiens à remercier ces deux nouvelles personnes grâce auxquelles notre association a pu garder son objectif d'enseignement ouvert à tous. Leur dynamisme insuffle un vent nouveau qui dynamise l'ensemble des élèves. Il a été nécessaire, dès le début 2018, de reformer nos cours en espagnol et supprimer un créneau horaire, n'ayant pas suffisamment de participants. Un merci aux élèves en espagnol qui ont subi des absences et changements de professeur tout en nous maintenant leur confiance* ».

À noter que certains élèves sont inscrits dans les deux disciplines. En conséquence, à la fin de l'année scolaire 2017-2018, l'association comprend 48 membres (32 élèves en anglais, 12 élèves en espagnol, 7 adhérents ne prenant aucun cours). 3 élèves participent à 2 cours.

LES TEMPS FORTS 2017 - 2018

Les points phares de l'année 2017-2018, outre les cours dispensés restent « le café-parlotte », qui rencontre toujours autant de succès.

La présidente explique : « *Le café-parlotte, c'est une heure et demie de discussion en anglais ou espagnol, une fois par mois. Vous pouvez en bénéficier sans être adhérent. Les professeurs viennent bénévolement. De nombreux intervenants de la langue concernée viennent nous soutenir. Nous échangeons, quel que soit notre niveau. C'est un moment très important de convivialité. La seule obligation à laquelle nous ne dérogeons pas, est de régler sa propre consommation et de partager le coût des consommations de nos aidants. Nous demandons également une assurance responsabilité civile car, en aucun cas, l'association ne sera responsable de quelque incident que ce soit sur votre parcours ou au cours du café-parlotte* ».

Elle ajoute : « *Il n'est pas obligatoire qu'un membre du bureau ou qu'un représentant de la langue concernée soit présent. Tout est basé sur le bénévolat des uns et des autres. L'association lance la date et le lieu, et vient qui peut. Bien qu'en hausse, mais encore pas systématique, nous apprécions toujours autant de recevoir une réponse de votre part concernant votre participation, à la réception de notre e-mail* ». •

La Londe-les-Maures

Le goût et la qualité à l'honneur dans les assiettes des enfants

En effet, en ce qui concerne la restauration scolaire, La Londe adore le bio !

Car, depuis une dizaine d'année, les restaurants scolaires de la commune proposent, une semaine par mois, des repas préparés par la ville 100% bio. Et, qui sont très appréciés par les enfants ! Bref, qu'on se le dise, le goût et la qualité sont toujours à l'honneur dans les assiettes des enfants !

600 REPAS PAR JOUR

Avec 600 repas préparés et servis chaque jour dans les cuisines municipales par une vingtaine d'agents, le bio s'est imposé presque naturellement. « *Ainsi, la semaine bio a fait ses preuves. Elle plaît autant aux parents qu'aux enfants. Grâce à l'action du service des Affaires Scolaires, nos jeunes goûtent de tout lors des repas. Cela s'inscrit, en cohérence, avec la sensibilisation au bien manger que nous promouvons au travers du potager pédagogique de la Brûlade* », rappelle, avec pertinence, François de Canson, le maire.

Pour le premier magistrat communal : « *C'est un choix fort que nous avons pris pour permettre à nos enfants de manger plus sainement. Ainsi, 20% des repas servis aux enfants des écoles maternelles et primaires sont entièrement réalisés avec des produits bio certifiés* ».

Pour obtenir un tel résultat, le service des Affaires Scolaires fait appel aux prestataires bio pour acheter l'ensemble des denrées nécessaires à la confection des repas de la semaine bio.

SANS INCIDENCE FINANCIERE POUR LES FAMILLES

« *Nous achetons des légumes, des fruits, de la viande et du poisson mais aussi les pâtes, le fromage et les yaourts, les biscuits ou encore les huiles, le beurre et les condiments qui entrent dans la fabrication de ces repas* » expliquent, d'une même voix, Charles Cirk chef de la cuisine de l'école Jean-Jaurès, et Nathalie Giraud, directrice du service.

Concrètement, de l'entrée au dessert, tous les composants du repas sont bios. « *Nous avons fait le choix de regrouper les menus bio sur une semaine car c'est plus simple à gérer sur le plan de l'approvisionnement et de la préparation mais c'est surtout plus lisible pour les familles. Si le coût d'un repas bio est d'environ 60% plus cher qu'un repas traditionnel, cela reste sans incidence sur le prix payé par les familles* », conclut Nicole Schatzkine, adjointe au maire en charge des Affaires Scolaires, véritablement séduite par le succès de la démarche. •

Photo : Michel ROBERT

Résidence du Petit-Bois

Les espaces-verts et un cadre de vie rénovés

Un chantier d'entretien et de rénovation des espaces-verts de la Résidence du Petit-Bois vient d'être mené à la plus grande satisfaction des riverains et des habitants du quartier.

Ce chantier s'inscrit dans la lignée de la politique volontariste, engagée depuis dix ans par la ville de La Londe-les-Maures. Elle vise à l'amélioration constante du cadre de vie dans les quartiers, comme le souligne François de Canson, le maire : « *Depuis 2008, par le biais de la SEM, le Petit-Bois a bénéficié de la réfection des façades et des balcons, du changement des chaudières* ».

POUR LE BIEN-ETRE DES HABITANTS

Le premier magistrat ajoute : « *Nous avons également repensé les espaces-verts, rénové les réseaux, la voirie ainsi que les parkings. Aujourd'hui, je constate que la SAGEM entend poursuivre dans cette voie pour le bien-être et le confort des habitants de ces immeubles, auxquels je suis tout particulièrement attaché* ».

En effet, conformément à un projet pensé initialement par la ville, les parterres ont été repensés et de nouveaux massifs ont été minéralisés et fleuris dans les jardins de la résidence par la SAGEM, la société gérant les habitations.

« *Les résidents de ces immeubles bénéficient, à l'instar des habitants des autres quartiers de La Londe-les-Maures, d'un cadre de vie constamment entretenu et amélioré* », insiste, de son côté, Nicole Schatzkine, première adjointe.

Partout en ville, la municipalité reste attentive au cadre de vie des Londais et, plus particulièrement, à la Résidence du Petit-Bois, en collaboration avec la SAGEM, le nouveau bailleur. •

Photo : Michel ROBERT

La Londe-les-Maures

François de Canson : « Être rigoureux n'empêche pas d'être ambitieux »

François de Canson revient sur le travail mené, avec énergie, sur le front de la lutte contre les inondations.

En effet, le Programme d'Action de Protection contre les Inondations appelé « PAPI côtiers des Maures », prévoit la mise en œuvre de travaux pour un coût proche de 26 millions d'€.

CAPACITE COLLECTIVE À SE MOBILISER

Le maire rappelle : « *En octobre 2018, nos partenaires financiers - État, Région, Département, Agence de l'Eau - ont signé une convention nous accordant 70% de subventions sur le montant des travaux. Ce niveau de subvention record est le signe de notre mobilisation, de la qualité des dossiers que nous portons, de nos bonnes relations avec nos partenaires institutionnels. La part restante, soit 30 %, sera supportée par notre population communautaire, selon un prélèvement de 17 € par habitant en moyenne. Certains travaux, hors programme, seront pris en charge par le Conseil Départemental qui, s'est engagé sur le recalibrage du pont de la cave coopérative* » (…).

Le président de MPM ajoute : « *Cette démarche atteste de la volonté permanente de tous les acteurs du territoire d'unir leurs efforts, dans la prévention du risque inondation. Ainsi, après avoir obtenu dans un temps record, en moins de 2 ans, le financement des travaux, nous attendons, désormais, la délivrance des autorisations administratives qui permettront le début des travaux structurants. Nos six communes ont su construire une communauté de projets et d'actions au service des citoyens, se forger une identité collective, et développer un sentiment d'appartenance. J'ai confiance dans notre capacité collective à nous mobiliser, à travailler ensemble, à exprimer nos nuances, nos divergences parfois aussi, mais à travailler au service d'un avenir commun pour une Communauté de Communes juste, et durable* ».

RIGUEUR ET AMBITIONS, EN MEME TEMPS

Sur le plan des finances locales, le premier magistrat précise : « *Nous avons impulsé une gestion pragmatique des finances locales.*

Rénovation urbaine, cadre de vie, sécurité, éducation, environnement, sport, solidarité sont autant de marqueurs de la politique conduite par la majorité municipale et qui se traduisent par la réalisation d'un nombre conséquent d'actions, répondant aux engagements pris devant les Londais. Priorité aux investissements, rationalisation du fonctionnement et stabilité des taux d'imposition ont caractérisé nos budgets successifs.

Malgré un contexte économique contraint et une réduction drastique des moyens aux collectivités, il est possible de faire des choix ambitieux allant dans le sens de l'intérêt général, tout en préservant et en utilisant efficacement les deniers publics.

C'est tout le sens de l'action que je conduis.

Pour preuve : Alors que l'État a réduit notre Dotation Globale de Fonctionnement de 50 % entre 2011 et 2017, nos dépenses d'équipement n'ont cessé de progresser jusqu'à atteindre plus 135 %.

Être rigoureux n'empêche pas d'être ambitieux.

Et le budget 2018 de la commune en fut, encore une fois la preuve, avec un niveau d'investissement sans précédent, la poursuite du désendettement et le maintien des taux communaux d'imposition, répondant ainsi, une nouvelle fois, à la promesse que nous vous avions faite en 2014.

Notre gestion des finances locales est placée sous le signe de la rigueur bénéfique, pour protéger les usagers et les contribuables. Sa finalité n'est pas seulement comptable, elle est aussi et avant tout humaine, au service de tous. C'est en tout cas, notre conviction, la base de notre orthodoxie financière. Et jusqu'à la fin du mandat, il n'y aura pas d'augmentation d'impôt.

Je m'y engage ».

Cette identité londaise partagée, se retrouve dans chaque facette de la vie locale. Elle se retrouve dans la formidable dynamique associative.

COEUR BATTANT DE LA COMMUNE

Pour l'élu : « *Nos associations symbolisent cet élan vers l'autre, cette solidarité généreuse. Elles n'hésitent pas spontanément a dépassé l'objet strict de leur raison d'être pour contribuer à une animation sitôt qu'elles sont sollicitées, par exemple, à l'occasion du TELETHON, au cours duquel, à l'unisson, elles donnent toute la mesure de leurs talents. Je voudrais saluer leurs efforts permanents. Elles sont le cœur battant de notre commune et c'est, avec elles, que se façonnent des émotions partagées.*

Cette identité se retrouve aussi dans notre capacité à rassembler lors des événements festifs, à proposer une culture ouverte à tous, et des animations qui contribuent à l'âme de notre ville, été comme hiver. Aux rendez-vous traditionnels auxquels nous sommes tous attachés, de nouveaux sont venus nous ravir. Je pense au festival de LEGO qui a réuni plus de 10 000 visiteurs et qui est appelé à se pérenniser.

Notre identité, c'est celle d'un territoire béni des Dieux que nous ne cessons de protéger, en créant de nouveaux espaces verts ou en encourageant les déplacements doux. La labellisation « Territoire Vélo » *qui nous a été décernée cette année vient récompenser les efforts fournis en la matière.*

Notre identité, c'est cette qualité de vie, qui nous offre mille possibilités de nous épanouir, à laquelle nous nous sommes peut-être habitués, comme si elle nous était naturelle, comme si elle nous était due, mais qui revêt pourtant un caractère d'exception.

Notre identité, c'est enfin celle qui se forge dans notre conviction que la protection de notre environnement passe par la sensibilisation des jeunes générations. À l'heure des COP 24 et du Plan Climat initié par la Région Sud, à La Londe, nous apportons notre petite contribution. C'est ainsi que le 8 juin 2018, plus de 450 écoliers de notre intercommunalité ont participé à la Journée mondiale des Océans, en menant une action de dépollution des fonds marins, sous l'œil bienveillant du parrain de l'opération, Stéphane Mifsud.

Ouvrir les yeux, les sens et le cœur de nos enfants, et des plus grands à la nature et à l'écologie reste notre objectif prioritaire.

Nous nous y employons » ! •

Photos Jean-Michel ELOPHE

LE GYMNASE LIVRE EN MARS

Une nouvelle année de travail commence, une année qui porte en elle de grands rendez-vous. À commencer par le gymnase dont le chantier entre dans sa phase finale.

Co-financé par la Ville et le Département du Var, le montant de cette réalisation est de 5,59 millions d'€. Ce gymnase, tant attendu par les collégiens et les sportifs proposera sur plus de 1800m2, des installations de haut niveau permettant la pratique et la compétition de nombreux sports collectifs. De l'entrée aux vestiaires, en passant par les zones techniques et les salles de rangement, sans oublier l'aire de jeu, cet équipement commence à dévoiler ses atouts…

Doté de tribunes de 250 places, d'un mur d'escalade et d'un plateau permettant d'accueillir des compétitions de niveau régional, ce gymnase répond aux dernières normes de constructions environnementales. Cet équipement concrétise le souhait de l'équipe municipale de maintenir et développer la pratique sportive, mais également, de conforter une réelle vie associative locale. Les lieux de sport constituent un excellent vecteur d'échanges et de rencontres. Dans le même état d'esprit, la municipalité va continuer à améliorer les structures à encourager l'activité sportive dans la ville.

Bormes-les-Mimosas

Plus de 1 000 réponses pour la consultation en ligne

Bien avant le lancement du Grand Débat National par le président Macron, François Arizzi, le maire de Bormes-les-Mimosas, a proposé aux habitants de la commune d'exprimer leurs doléances (et félicitations) par le biais d'une consultation en ligne. Un vrai succès !

Dans l'esprit du premier magistrat de la cité, il s'agissait d'une démarche politique pour donner la parole aux Borméens.

Le maire explique : « *Cette consultation en ligne s'inscrit, plus globalement, dans notre démarche municipale à l'image de nos visites dans les quartiers. Il s'agit, pour moi, d'aller vers les gens et de recueillir leurs idées et avis sur la politique municipale. Cette action est une vraie démarche participative qui implique également le Conseil Municipal des Jeunes* (CMJ) *et le Conseil des Sages lors des réunions de quartier. Les habitants peuvent également utiliser notre application mobile pour faire remonter leurs idées. Nous avons également mis en place, outre les réunions, des référents de quartier et toutes ces démarches complètent le travail de ceux qui sont sur le terrain, au quotidien* ».

PLUS DE 1 000 REPONSES EN LIGNE

Preuve que cette consultation en ligne a séduit les Borméens, la ville a compté plus de 1 000 réponses sur le site Internet dédié à cette démarche.

« *Je constate que toutes les tranches d'âge ont répondu à notre consultation. C'est un signe encourageant qui illustre la mobilisation de nos concitoyens. Les réponses émanent également de l'ensemble des quartiers, ce qui prouve que chacun s'est emparé de cet outil. Les réponses sont très constructives et, par chance, nous avons évité les commentaires haineux, ce qui est toujours un risque dans ce genre de démarche* ».

Ainsi, les habitants font part de leurs préoccupations quotidiennes. Par exemple, la thématique de la sécurité apparaît à 91% dans les réponses. Autre sujet qui emporte l'adhésion : la création d'une grande salle de spectacle.

« *À ce sujet, les habitants proposent que l'on construise une salle de spectacle intercommunale, c'est à dire en partenariat avec la ville du Lavandou, pour diminuer les coûts. Je note que Le Lavandou va se doter d'un cinéma, qui sera également intercommunal. Il est vrai que, désormais, pour de tels investissements, la question est posée à chaque fois de préférer construire un équipement intercommunal plutôt qu'il soit supporté par notre seule commune* ».

« QUE LES FRANCAIS SE RETROUSSENT LES MANCHES »

D'autres thèmes ont été évoqués : construction d'une piscine, d'une médiathèque, installation de la fibre optique, parc d'activités pour les enfants et les familles, etc.

Les habitants s'interrogent également sur l'aménagement du territoire et expriment leurs visions de la commune à plus long terme, au niveau de son développement économique.

Amusé par la démarche du Gouvernement, le maire conclut : « *Le Grand Débat National est une bonne chose. Nous sommes dans une situation de crise dont il faut bien sortir. Si tout le monde joue le jeu, ce Grand Débat pourra apporter des solutions, même si tout ne pourra être réglé dans les trois mois. Tout ne peut pas tomber du ciel ! Il faut aussi que nos concitoyens se retroussent les manches* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

À Cabasson

Un moment convivial et précieux

À l'occasion de la nouvelle année, François Arizzi, le maire, a transmis ses vœux aux Cabassonnais.

Ainsi, le premier magistrat, accompagné de quelques élus, s'est rendu dans le joli hameau et a rencontré les familles du hameau de la commune, lové entre le littoral et la forêt des Maures. Un grand moment convivial et précieux au cours duquel chacun a pu échanger avec les élus. Les rendez-vous a pris fin autour de la traditionnelle galette des rois. •

Texte et photos Morgane AUFFRET

Bormes-les-Mimosas

François Arizzi, maire : « Le plan contre les incendies devra se faire en concertation avec les élus »

Le premier magistrat de Bormes-les-Mimosas est catégorique : « *Je préviens les différents services de l'État. Le nouveau plan contre les incendies (PPRIF) devra être fait en concertation avec la commune. Si l'on tente de nous l'imposer, nous ne le voterons pas* ».

Mais avant d'aborder ce délicat sujet, le maire revient sur le travail mené par son équipe municipale en 2018. Ainsi, le village a connu de nombreux chantiers, comme le chantier de la Chapelle-Notre-Dame-de-Constance qui est terminé. C'était la première opération de rénovation du patrimoine communal via un chantier d'insertion.

François Arizzi ne compte pas en rester là : « *Nous allons continuer ces rénovations en suivant une planification annuelle, avec une mise en valeur lumineuse de nos bâtiments publics. Vous pouvez déjà admirer l'église Saint-Trophyme, joliment éclairée de nuit. L'assainissement collectif vers la Verrerie est terminé pour la partie des réseaux en gravitaire. Les travaux de la digue du port ont commencé avec la fabrication des écopodes sur la commune. Pour mémoire, ce projet d'un montant de 15 millions d'€ va permettre la mise en sécurité des bateaux sur tous les quais, toute l'année, sans augmenter l'emprise de la digue sur les fonds marins. Entièrement financé par le Yacht Club, il ne coûte pas un seul euro aux contribuables Borméens* ».

Toutefois, pour amortir cette dépense, la durée de l'amodiation a été prolongée, avec une augmentation de la redevance versée à la commune. À noter que le chantier s'interrompra pour la saison et reprendra en octobre, sa fin étant programmée au printemps 2020.

LA GENEROSITE DE NICOLAS SARKOZY

Le maire liste les travaux programmés par son équipe municipale : « *Le centre multi accueil est en cours d'agrandissement, avec une salle de repos et de déjeuner pour les 25 personnes travaillant pour nos pitchouns. La salle des mariages de la mairie a fait peau neuve et ravit tout le monde, en liant le modernisme du mobilier à la tradition provençale exprimée au travers des fresques de Maurin des Maures.*

Le jardin du Musée a été réhabilité, prêt à recevoir les visiteurs. La seconde tranche de souffle d'art poursuit son bonhomme de chemin au village. Le tracé est défini, la signalétique va être mise en place et la magnifique sculpture monumentale de Christophe Charbonnel, intitulée « La Victoire » *a été installée sur l'esplanade du château.*

À noter qu'une partie du financement de cette œuvre a été assurée par des mécènes privés dont M. et Mme Paul Villemagne, propriétaires du Château, M. et Mme Nicolas Sarkozy, comme quoi l'amour des présidents de la République pour le village est une réalité qui ne se dément pas et reste vivace au fil du temps ».

DISTINCTION DEPUIS 49 ANS SANS DISCONTINUER

François Arizzi poursuit : « *Par ailleurs, les travaux de lutte contre les inondations se sont poursuivis sur le bassin borméo-lavandourain, même si la compétence sur le sujet a été transférée à l'intercommunalité en 2018. Les logements en accession à la propriété du Clos Charlot sont sortis de terre. Nous allons continuer notre effort afin de permettre aux Borméennes et aux Borméens de pouvoir rester vivre au pays* (…).

Les travaux d'amélioration du Centre Technique Municipal ont commencé, apportant de meilleures conditions de travail à nos équipes techniques. Je suis satisfait d'avoir pu tenir cet engagement de campagne. Puisque l'on parle des services techniques, je voudrais mettre en lumière le service des espaces verts de la ville (…).

Il y a deux mois, Bormes a vu le renouvellement de la plus haute récompense nationale dans le fleurissement des collectivités, à savoir la précieuse distinction 4 fleurs pour les 4 prochaines années. Cela fait 49 ans sans discontinuer que nous obtenons cette récompense » (...).

Le maire évoque également les travaux d'embellissement de la commune : « *Nous avons engagé un plan sur 5 ans de réhabilitation et de modernisation de l'éclairage public. L'année dernière, 330 000 € de budget y auront été consacré. En tout, en 2018, nous aurons investi 708 000 € pour les gros travaux et l'entretien des bâtiments publics, et 718 000 pour les travaux et l'entretien de la voirie et de nos réseaux.*

Toujours dans le cadre des travaux et suite à l'incendie de 2017, il a été réalisé de nombreuses actions de débroussaillement.

Elles ont été menées à bien, pour notamment protéger la partie nord et ouest du village ».

BIENTOT UN NOUVEAU PLAN CONTRE LES INCENDIES

Au sujet du débroussaillement, le premier magistrat rappelle le rebondissement inattendu, survenu récemment : « *Je veux parler du PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt) et du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.*

Pour mémoire, notre PPRIF avait été voté en toute hâte en 2014, 3 mois avant les élections par nos prédécesseurs.

Cette décision lourde de conséquences, allait impacter fortement les règles d'urbanisme et coûter très cher à de nombreux contribuables. L'équipe « Ensemble pour Bormes *», en 2014, avait fait un recours gracieux contre ce PPRIF.*

Ce document, réalisé par les services de l'État, sans connaissance du terrain, sans concertation, avait accouché au final d'un document imposé, ne tenant aucun compte de la réalité de Bormes-les-Mimosas.

Nous avons dû l'appliquer, mais aussi l'intégrer à nos réflexions en matière d'urbanisme et notamment la révision de notre PLU, engagée de prime abord afin de minimiser les effets pervers de la loi ALUR ainsi que le Grenelle II de l'environnement.

Ce PPRIF, a été attaqué. Le Tribunal Administratif l'a dans un premier temps confirmé, avant que la Cours Administrative d'Appel de Marseille ne l'annule en novembre dernier.

Hasard du calendrier, cette décision est tombée en pleine enquête publique du PLU. Si sur le fond, je suis, avec mes élus, très satisfait que ce document, élaboré sans l'expertise des gens de terrain ait été annulé, sur la forme, cela fait quatre années que nous travaillons notre PLU en tenant compte des contraintes imposées par le PPRIF.

Si tout notre travail n'est pas remis en cause, une partie non négligeable est basée sur des règles qui ne sont plus en vigueur.

Sans vouloir entrer dans les détails, à ce stade, quatre types d'incidences sont identifiées sans qu'on connaisse complètement l'étendue réelle de cette annulation. Les incidences sur les permis de construire dont certains avaient été refusés pour des motifs liés au PPRIF. De plus, le PPRIF prescrivait un certain nombre de travaux d'aménagement à réaliser par la commune, dont certains étaient obligatoires. Il va falloir étudier l'intérêt et la pertinence de leur poursuite. La modification majeure envisagée à ce jour est le retour à une Obligation Légale de Débroussaillement de 50 mètres autour des bâtis et non 100 mètres, quelle que soit la destination ou l'usage du bâti.

Pour autant ce débroussaillement accru a montré son efficacité lors des incendies de 2017. Certains propriétaires ou domaines ont déjà réalisé ce débroussaillement à 100 m, il est vraiment recommandé de conserver les ouvrages existants, car maintenant que le plus gros est fait, le coût d'entretien est bien moindre.

Enfin, cette annulation du PPRIF porte un effet important sur notre PLU. Le suspendre, devrait nous permettre de mettre en conformité notre projet sur la base des échanges et prescriptions que nous donnerons les services de l'État. En cas de désaccord et si des modifications étaient nécessaires au point de bouleverser le futur PLU, je serai dans l'obligation de remettre la procédure de révision le temps d'avoir des indications claires et irréfutables.

Alors je le sais, mes services le savent, ce retard qui pourra aller de quelques mois à 2 ans va reculer des projets attendus par certains depuis parfois fort longtemps.

J'en suis le premier désolé, nous avions travaillé pour leur permettre de réaliser leurs aménagements, nous avions partagé leurs attentes, nous comprenons leur frustration. Ce retard freinerait aussi la croissance économique de certaines zones, mais des décisions hâtives comporteraient encore plus de risques et pourraient éloigner encore plus durablement toutes perspectives de développement.

Quant à un futur PPRIF, Il y a de fortes chances que la préfecture souhaite élaborer un nouveau document.

Mais, je préviens les différents services de l'État. Ce nouveau PPRIF devra être fait en concertation avec la commune, ses services, ses élus. Si l'on tente de nous l'imposer, nous ne le voterons pas (...) ». •

Photo Ville de Bormes

Le Lavandou

Gil Bernardi, maire : « Nous contribuons concrètement au maintien du pouvoir d'achat des foyers »

En pleine crise des gilets jaunes, qui avancent de nombreuses revendications sociales et salariales, Gil Bernardi, le maire du Lavandou rappelle les efforts, au quotidien, réalisés par la municipalité pour réduire la fracture sociale et territoriale.

Gil Bernardi détaille l'ensemble des actions sociales menées par la commune : « *En réduisant de 100 € par an la facture d'eau des ménages, en pratiquant les tarifs les plus bas du département pour une restauration scolaire de qualité bio, ainsi que pour le portage des repas à domicile, à destination de nos aînés, en prenant en charge les 2/3 du coût des sorties des adolescents encadrés par le Lavandou Espace Jeunes, soit 50 000 € par an, en assurant la gratuité des animations de fin d'année pour les tout-petits, tout comme celle des fournitures scolaires, prises en charge à hauteur de 50 € par enfant dans les écoles maternelles et élémentaires, ou les transports scolaires assumés à 70% par la collectivité (15 000 € par an), avec des tarifs inchangés depuis 10 ans pour le périscolaire, comme pour l'Accueil de Loisirs de 3 à 11 ans lors des vacances scolaires, en finançant des formations et bourses au permis de conduire, au BAFA et au Brevet de Maître-Nageur Sauveteur (10 000 € par an), en prenant en charge les formations au permis bateau pour les agents portuaires, en recrutant 75 emplois d'été, au centre aéré, dans les services techniques, sur les plages, ou au port (800 000 €) qui débouchent sur des recrutements durables, par des vocations suscitées, tant à l'école de voile, que dans notre crèche et dans les services de la ville, nous contribuons, ainsi modestement, mais concrètement au maintien du pouvoir d'achat pour les foyers, à commencer par les plus modestes* ».

Le maire poursuit la liste des actions municipales au bénéfice de la population : « *En développant 121 logements sociaux à loyers maîtrisés (43 à venir) autant que 41 villas en accession, au sein de notre éco-quartier où les familles peuvent s'établir dans des logements neufs et spacieux, pour un loyer moyen de 450 à 500 €, alors qu'il leur en coûtait pratiquement le double, dans le secteur privé ! En permettant aux primo-accédants de devenir propriétaires de leur maison avec jardin, pour moins de 230 000 €. Le pouvoir d'achat des familles, encore ménagé par les aides publiques apportées au travers des associations sportives et culturelles, comme un soutien constant aux Restos du cœur et à Art & Si. Chaque élève de l'École de Danse et de Musique est épaulé par notre collectivité, à hauteur de 1 000 € par enfant et par an. Voilà bien du concret. Pas un pan de la vie communale, qui n'échappe à cette attention portée à une certaine idée de l'égalité et au pouvoir d'achat des ménages, par ailleurs déjà tant entamé par la pression fiscale d'État. Que nous connaissons tous* » !

PRODUIT INTERIEUR DE BONHEUR BRUT

Il ajoute sur le même registre : « *Le voici, le point de rencontre entre la gestion rigoureuse d'un budget public qui dégage des excédents, et le niveau de vie au sein d'une collectivité comme la nôtre ! La voilà, notre force de cohésion, et la finalité d'une gestion aussi ambitieuse qu'économe : celle de la solidarité, dans son expression la plus noble, et à la fois la plus efficace car finalement, à quoi servirait de gérer les grands équilibres sans regarder le quotidien, de trouver d'autres solutions, d'autres recettes, pour les substituer aux dotations d'État qui fondent comme neige au soleil, et sans augmenter l'impôt, si une partie de nos concitoyens n'avait que le soleil et les palmiers en partage ? Si certains d'entre nous étaient laissés sur le côté du chemin… À quoi bon, dégager des excédents, si ce n'est pour contribuer - à notre petit niveau autant que nous le pouvons - à la satisfaction de l'intérêt commun ? À ce Produit Intérieur de Bonheur Brut, dont le Lavandou pourrait bien partager la maxime avec le Bhoutan ! Et je sais combien, parmi les élus des communes voisines et amies, cette attention portée à la qualité de vie de leurs concitoyens est une préoccupation au quotidien. Combien le partage des soucis rencontrés par leurs administrés, comme le soin de leur apporter* « la part de bonheur disponible *», sans rechercher de gratitude, est réels. Avec réactivité et efficacité. Face à ce que nous ressentons parfois - je l'espère, à tort ! - comme de l'indifférence de l'État, qui découvre un peu tard, ce besoin de proximité, de corps intermédiaires, de commune, qui reste le premier échelon pertinent de la gouvernance, de la cohésion sociale et osons : de la Démocratie et de la Fraternité. Le rôle irremplaçable de l'élu local, que les gouvernements n'ont eu de cesse de malmener, à coups de transferts de charges, de baisse des dotations, de confiscation de compétences. Ou d'ignorer le rôle de médiation et d'accompagnement, que nous pouvons exercer dans ce monde bien concret. Dans ce monde réel. Pas toujours, mais quelquefois, avec succès. Perchés ? Hors-sol ? Pas à notre niveau. Pas ici* » !

En outre, concernant la construction de l'éco-quartier qui semble faire grincer les dents de l'opposition municipale, Gil Bernard rappelle : « *90% de ces logements ont été attribués aux familles de notre bassin de vie* (…). *Aussi, je le réaffirme avec force : la voie de la mesure est la bonne, face aux chimères des équipements surdimensionnés, prétentieux et coûteux, qui sont d'une autre époque. Et, je partage, depuis longtemps, cette aversion pour les miroirs aux alouettes, qui laissent la facture aux générations futures. Pour* « ce toujours plus » *décrit par François de Closets, qui constitue un leurre. Tout comme nous nous associons tous, inévitablement, à ce regard critique pour cette insatiable voracité qui traverse l'Histoire Humaine, pour reprendre l'expression du Pape François* ».

FREQUENTATION TOURISTIQUE EN HAUSSE

Sur le plan touristique, le premier magistrat de la cité se réjouit des excellents résultats obtenus : « *C'est bien parce que nous avons tiré les leçons des effets pervers d'une fuite en avant dans les équipements de notre commune, que nous avons tenu, que nous tiendrons bon le cap de l'autofinancement, grâce au redéploiement de notre actif immobilier improductif qui s'est accru au fil des ans, et non le contraire, additionné aux excédents de fonctionnement sur les économies de gestion courante et aux aides extérieures. Le bon cap, sinon, pas !*

Cette politique, mesurée et responsable, est-elle, pour autant, un frein à notre essor économique ? Sur ce registre, j'en entends des sottises ! De la fin du tout tourisme au plafond de verre auquel se heurterait notre station balnéaire et la reprise en cœur du refrain, éculé par 50 ans de psalmodies, sur la nécessité d'engager d'autres pistes de développement. De la Silicon Valley du Batailler, à la pépinière de start-up de la Vieille, le Think Tank, qu'il faut bien traduire par remue-méninges, va bon train ! Les chiffres sont illustratifs ! En 2018, la fréquentation touristique a augmenté de 7%. Une constante depuis 10 ans et le produit de la taxe de séjour a progressé de 27% ! Dans le contexte économique actuel, quelle autre station balnéaire peut afficher de tels résultats ? Un tel succès, à faire pâlir les développeurs les plus chevronnés ! Cela ne résulte-t-il pas de la protection et de l'accompagnement du formidable potentiel de notre tissu hôtelier ? Unique en son genre pour une commune de notre taille. De la capacité exprimée par les acteurs économiques à s'adapter à un nouveau tourisme, à l'adoption de nouvelles technologies de commercialisation, au numérique, comme du magnifique élan développé par notre Office de Tourisme, au travers de ses actions comme de son rayonnement sur les réseaux sociaux. Tout comme la ville vient de développer son Application Mobile ! Ou des soins apportés à l'embellissement de la cité des dauphins, de la richesse naturelle qu'offrent nos plages ? En tout cas, les résultats sont là » (...) ! •

LE LAVANDOU

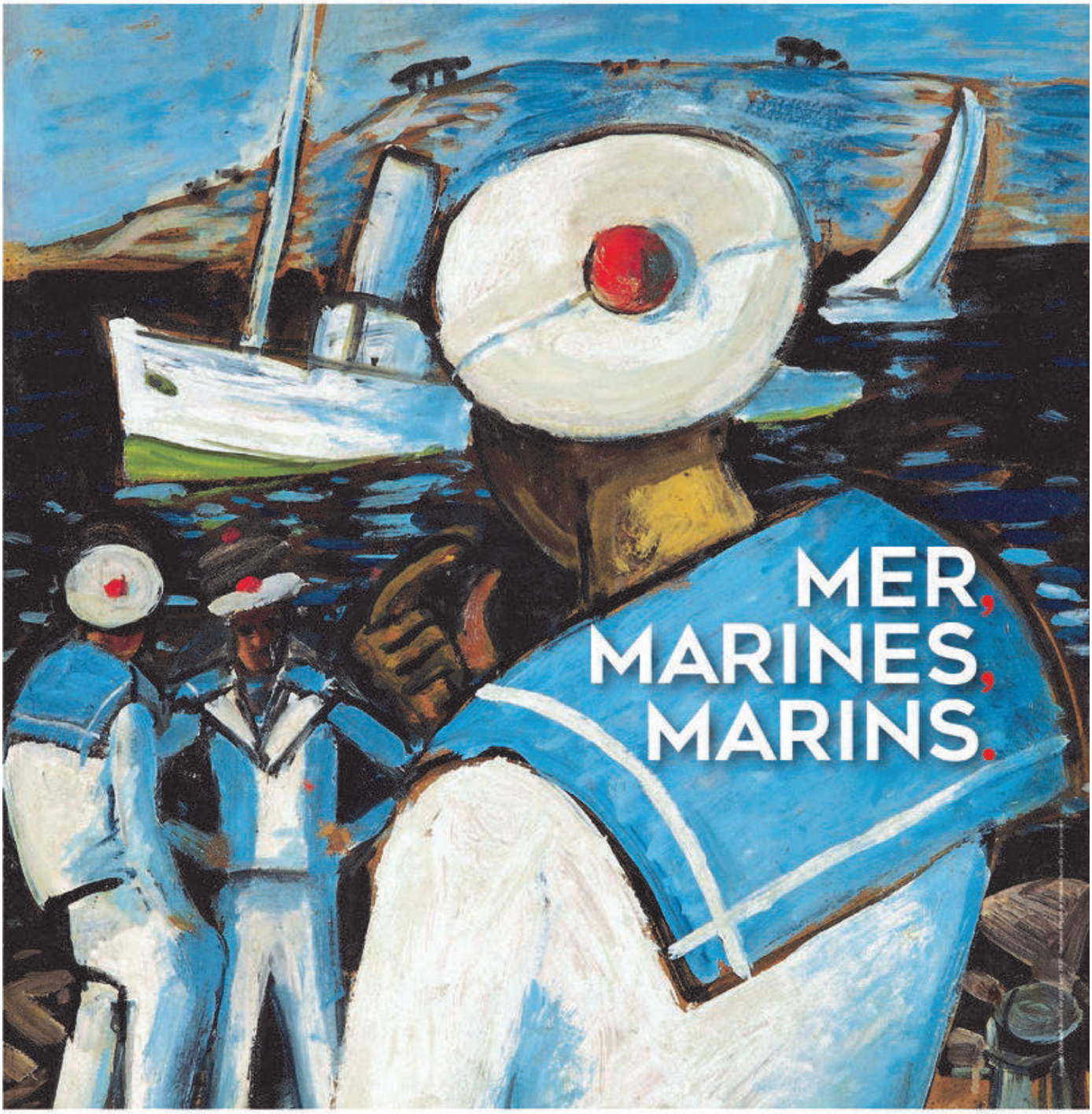

EXPOSITION | 12 Janvier > 30 Mars 2019 |

Villa Théo | 19 av. Van Rysselberghe | Saint-Clair

Du mardi au samedi de 14h à 17h
Rens. : 04 94 00 40 50 - 09 63 51 32 28

Cavalaire-sur-Mer

Philippe Leonelli, maire : « L'année 2019 sera fondamentale pour le projet Cœur de ville »

Philippe Leonelli évoque le projet Cœur de Ville pour La Gazette du Var.

Pour le maire, « *le projet Cœur de ville, c'est donner à Cavalaire un véritable cœur* (qui n'existe pas) *pour que l'espace urbain soit synonyme de Vivre ensemble* ».

FAIRE RAYONNER CAVALAIRE DANS LE GOLFE

La conviction de Philippe Leonelli repose sur ce constat : « *Il s'agit de faire rayonner Cavalaire non seulement dans le Golfe mais surtout auprès de ses habitants afin qu'ils puissent trouver, dans un espace central, les services culturels, sportifs, sociaux ou à destination des familles offerts par la commune. Il s'agit que les Cavalairois et les visiteurs puissent s'y prélasser, discuter, jouer avec leurs enfants dans des parcs ombragés et aménagés, véritables poumons verts de ce nouveau centre-ville* ».

Avec un certain lyrisme, le maire poursuit : « *Puis, en empruntant des cheminements piétonniers ou utilisant des moyens de transport respectueux de l'environnement, nos concitoyens doivent pouvoir se promener dans les artères commerçantes ou sur le port, aller voir un spectacle, ou bien boire un verre ou encore dîner dans un des restaurants puis rentrer chez eux, en toute sécurité* » (…).

Il ajoute : « *Le projet Cœur de Ville se concrétisera en 2019.*

2018 a été la phase de réflexion et de consultation, voici ce que 2019 vous prépare. Nous allons nous entourer de personnes spécialisées dans leurs domaines respectifs afin d'optimiser cette opération sur le plan technique et financier. Afin qu'elle soit le moins lourde en termes d'endettement et autofinancée par des recettes communales.

Mon équipe et moi-même, nous allons très prochainement finaliser le préprogramme déjà amorcé, en lien avec les résultats de la consultation citoyenne, les retours des agents communaux et de leurs chefs de service mais aussi ces petits retours quotidiens que vous nous faites parvenir ».

PROMOUVOIR LA VILLE HORS-SAISON

Le premier magistrat de la cité reprend : « *L'année 2019 sera fondamentale pour le projet Cœur de ville et je compte sur les habitants pour y prendre une part active et apporter leur pierre à l'édifice. Nous serons en mesure de présenter ce programme au début de l'année 2020.*

À ce titre, la Maison de la Nature, le 3ème des grands projets structurants, illustre notre volonté de promouvoir notre nature pour développer un Cavalaire hors-saison (…).

Nous allons mettre l'accent sur l'entretien et le renouvellement des infrastructures de la commune qui en ont bien besoin.

Ainsi, dès le début de cette année, nous allons entreprendre un diagnostic de l'état de nos routes réalisé par une société spécialisée qui va nous permettre d'établir une stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance dans la réfection des voiries. À l'instar des autres années, ce sont plusieurs centaines de milliers d'€ qui seront investis.

En parallèle, le renouvellement du réseau d'éclairage va être entrepris, il s'agit de remplacer, à terme, l'intégralité du parc par des lanternes à LED améliorant ainsi le confort, la sécurité, et permettra des économies importantes.

Nous allons procéder, également, au réaménagement des parkings HLM, Pinède et la Roseraie ».

Le vice-président de la communauté de communes précise : « *Par ailleurs, nous allons poursuivre notre soutien logistique au service de secours, puisque nous allons renouveler et rénover certains postes de secours sur nos plages. De plus, nous avons décidé de mettre à disposition des sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Cavalaire, des nouveaux bâtiments modulaires afin d'améliorer leur confort en été après les longues heures de garde.*

Qu'ils soient professionnels ou volontaires, ces hommes et ces femmes font un travail remarquable au quotidien.

La sécurité est un sujet sur lequel nous allons poursuivre nos efforts. Qu'il s'agisse de recrutement de policiers municipaux, ou d'équipements de vidéo-surveillance. Nous avons, dès l'année dernière, renforcé notre collaboration avec les services de gendarmerie ».

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le maire évoque le PLU : « *Un grand travail nous attend également en matière d'urbanisme. Cette question a été à l'origine de nombreux débats en Conseil Municipal, car le Plan Local d'Urbanisme est souvent mal compris. Nous allons réviser le PLU de manière générale, afin d'assurer cohésion et cohérence à notre territoire.*

Je tiens à préciser que je ne milite, en aucun cas, pour que Cavalaire atteigne le chiffre de 20 000 habitants. Je ne l'ai jamais dit. J'ai simplement dit, qu'aujourd'hui, sans réaliser aucune construction de plus sur notre territoire, nous pourrions être 20 000 Cavalairois (et plus encore), *car nous accueillons chaque été plus de 70 000 personnes. Ce potentiel énorme de résidences secondaires qui peuvent, naturellement devenir des résidences principales, sans que personne ne puisse s'y opposer* ».

En termes d'animations et de tourisme, l'année 2019 sera marquée par des événements majeurs.

« *Comme d'habitude, les animations traditionnelles reviendront ponctuer les mois de saison creuse.*

Une nouveauté cependant, l'Euro Convention Fitness, qui réunira les meilleurs coachs de fitness européen, le 8 et 9 juin.

Également, l'hôtel des Canissons, sa piscine, son centre de balnéothérapie et sa salle de congrès, seront achevés pour l'été 2019. Ce complexe est l'assurance d'une nouvelle forme de développement économique et touristique pour Cavalaire à l'année. Il permettra l'accueil de professionnels comme de particuliers, et donnera une nouvelle impulsion à la ville.

Je veux insister sur l'étroite collaboration que nous entretenons avec les commerçants, et plus particulièrement avec l'ACAPIC, et son président, Gérard Joucher.

L'économie de notre territoire est principalement issue des activités de commerces et de services, liés au tourisme. C'est pourquoi nous œuvrons à la dynamisation de notre appareil commercial en collaboration avec notre association des commerçants. La collaboration entre l'ACAPIC et la ville, c'est une quinzaine d'opérations commerciales, organisées tout au long de l'année, entre fête des mères, HALLOWEEN, grande braderie et jeu concours.

Je tiens à féliciter Gérard et son équipe qui, pour dynamiser les rues de Cavalaire, ont mis en jeu par tirage au sort durant les fêtes de Noël une Fiat 500 » (...). •

Photos André CASTEL

ANTOINE VIEILLARD REPART EN FIAT 500 !

À l'instar du programme d'opérations commerciales proposé, chaque année, pour dynamiser les rues du centre-ville et les commerces, l'ACAPIC, l'association des commerçants de Cavalaire a souhaité marquer les esprits en proposant aux Cavalairois de gagner une Fiat 500 dans le cadre de son traditionnel tirage au sort de fin d'année.

Environ 1 000 participants se sont pressés à la Maison de la Mer pour glisser leur bulletin dans l'urne de la hotte du Père Noël.

Et, c'est un jeune Cavalairois de 19 ans, Antoine Vieillard, étudiant à Toulon et fraîchement titulaire du permis, qui a remporté ce cadeau d'exception lors du tirage organisé à l'occasion de l'arrivée du Père noël le 24 décembre dernier.

L'ACAPIC remercie la ville de Cavalaire, et l'Office de Tourisme qui ont contribué à la réussite de cette opération.

Cavalaire-sur-Mer
Un Corso Fleuri aux accents ukrainiens

Les 9 et 10 février, le Comité Officiel des Fêtes propose son grand rendez-vous traditionnel avec la 11ème édition du Corso Fleuri.

Une fête des fleurs unique rendant hommage au monde associatif et à tous les bénévoles, heureux de donner, grâce à leurs réalisations, une image rayonnante de la ville. À l'honneur cette année, la participation exceptionnelle de la troupe BARVINOK. Cet ensemble folklorique, composé de plus de 50 membres, vient d'Ukraine et, plus particulièrement, de la ville de Vinnytsia, située à l'Ouest de ce pays. Ces artistes, vêtus de costumes folkloriques de leur région, forment un ensemble juvénile qui étonne par sa fraîcheur, son professionnalisme et son extraordinaire vitalité.

Les spectateurs, après avoir vu le show de BARVINOK, expriment leur admiration pour le talent des danseurs et la perfection des mouvements du groupe.

Fondé en 1984, l'ensemble est connu mondialement comme le meilleur groupe de danse d'enfants et d'adolescents de 5 à 17 ans, grâce à son très haut niveau artistique, se produisant dans toute l'Europe (Autriche, Grand Bretagne, Belarus, Bulgarie, Grèce, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Russie, Serbie, Turquie, Slovaquie, Hongrie, Monténégro). Il

s'est même fait applaudir lors de deux tournées remarquables en Chine et au Japon. Leur spectacle étant retransmis sur de nombreuses chaînes de télévisions internationales.

BARVINOK est dirigé et managé, de main de maître, par Petro Boykov qui a la lourde charge d'entraîner, avec l'aide de nombreux éducateurs, plus de 1 200 enfants, membres du Centre d'Art Chorégraphique de Vinnytsia, fondé en 1996.

Leur spectacle de rue va enchanter le public et leurs prestations étourdissantes sur scène vont conquérir les spectateurs tant les jeunes ne ménagent pas leur peine et apportent un incroyable vent de fraîcheur et d'enthousiasme aux défilés traditionnels. Bref deux jours de réjouissances avec au programme, 11 chars réalisés par les associations, accompagnés de déambulations de musiciens, danseurs, échassiers et artistes de rue. •

SAMEDI 9 FEVRIER

À 18h15 : Parade nocturne dans les rues du centre-ville.

7 chars illuminés accompagnés des BARVINOK et d'une fanfare humoristique et festive, la Guggen Suisse composée de 35 musiciens.

La parade nocturne est suivie de l'Apéro Corso dans l'avenue des Alliés, proposé par les commerçants.

Spectacle des BARVINOK à la salle des fêtes à 21h.

Entrée libre, attention places limitées.

DIMANCHE 10 FEVRIER

FAN ZONE : Contrôle des sacs et palpations de tous les visiteurs

14h30 : Grand défilé des 11 chars. Départ de la rue du Port, rues du centre-ville, suivi de la bataille de fleurs.

17h30 : Apéritif de clôture sur le parvis de l'Office de Tourisme.

Avec la participation de la compagnie théâtrale Cavalairoise « Les Tragos ».

LES CHARS DES 11 ASSOCIATIONS

- Leï Petanquaires : Les Reines du Corso
- Le Conseil Municipal des Jeunes et Centre de Loisirs : Rock'n Roll Attitude
- Le Judo Club Cavalairois : Kung Fu Panda
- Racing Club La Baie : Le Roi Lion
- Le Centre Ado : Le Jaguar
- Le Lys d'Or : La Guerre des étoiles
- Les AVF : La Boîte à Jeux
- Énergie Sport Danse : L'éléphant
- L'ACAPIC : Les 90 ans de Cavalaire
- Planète Break Danse : Alice aux Pays des Merveilles
- Caval'Western : La Guitare Folk

INFORMATIONS PRATIQUES

Une tribune pour le public est installée dans l'avenue des Alliés. Billetterie en vente à l'Office de Tourisme au tarif unique de 7 € par personne.

La Croix-Valmer

Bernard Jobert, maire : « Le climat s'est apaisé dans la commune »

Selon le premier magistrat : « *Les réalisations de ces derniers mois témoignent de la justesse de la gouvernance, partagée entre rigueur budgétaire et développement de services au quotidien* ».

Le maire ajoute : « *La qualité de vie à La Croix-Valmer ne cesse de s'améliorer. Notre cité est attractive, à tel point que notre démographie est en constante augmentation, nous gagnons 100 habitants par an. Il est vrai que, dans tous les domaines de la vie, La Croix-Valmer répond aux aspirations de sa population. Toutes les générations, de la naissance au grand âge, trouvent les moyens de s'épanouir, que ce soit à l'école, au travail, dans les activités de retraite, dans les loisirs, avec un tissu associatif riche et disposant d'infrastructures complètes et pour certaines fraîchement rénovées comme au tennis ou au football. Notre volonté est de coller le plus possible aux réalités de la vie quotidienne et aux besoins des habitants. C'est pour cela que nous avons démultiplié la recette du Cœur de village, à savoir des rencontres avec les habitants en permanence, à l'occasion de réunions thématiques, de réunions de quartier ou de rendez-vous plus conviviaux ou festifs, je pense, par exemple, au buffet croisien, aux manifestations organisées par l'Office de Tourisme ou encore aux grandes conférences, comme celle de Marcel Rufo cet été* ».

DES CELEBRITES AU VILLAGE

L'élu local reprend : « *Nous avons aussi la chance de compter parmi nos résidents, un producteur de cinéma et son épouse actrice et réalisatrice. En signe d'amitié, ce couple a offert à La Croix-Valmer en avant-première la projection de* « Volontaire », *réalisé par Hélène Fillières dont l'actrice Diane Rouxel a obtenu le premier prix d'interprétation décerné par le Club de la Presse. Il y a quelques mois aussi, ils nous ont régalés avec la projection de « L'homme pressé » avec Fabrice Lucchini, un délice en plus d'une belle soirée de partage et de convivialité. Il faut savoir aussi que ce couple est un fervent défenseur de la nature et que cette année, il a mis en culture un hectare de sa propriété pour faire des légumes bio, que vous avez pu retrouver à la Halle de Grimaud. Quand on veut être vertueux, on le peut donc. Et, sans froisser votre modestie, merci Matthieu et Hélène pour votre participation à la vie citoyenne du village* ».

VIVRE EN TOUTE SECURITE

Il précise encore : « *Notre souci, c'est aussi de permettre à tous de vivre bien et en sécurité. L'installation de caméras de vidéo protection, en liaison avec la gendarmerie, y contribue, tout comme la rénovation de notre poste de police municipale qui permet une meilleure réactivité. La surveillance des plages perdure et la belle histoire que nous avons connue cet été, avec le sauvetage d'un homme en détresse par le jeune Bastien, a pu l'être aussi grâce à la compétence de nos policiers affectés sur le littoral.*
Notre volonté, c'est également de pérenniser le cadre de vie exceptionnel de notre commune, qui est notre meilleur atout. Pour tous ceux qui vivent à l'année, bien sûr, mais aussi pour nos visiteurs, attirés par la beauté de notre territoire. Grâce à l'adhésion au parc national de Port-Cros, nous avons encore dynamisé notre identité de commune à l'environnement préservé.
Tout est sans cesse à défendre en permanence. Après les incendies de 2017, c'est une pollution aux hydrocarbures que nous avons subie fin 2018. J'espère qu'en 2019, nous n'aurons pas une autre catastrophe naturelle !
À chaque fois, nous avons pu compter sur la solidarité de notre population, celle des communes du golfe et au dévouement des professionnels, sapeurs-pompiers, gendarmes, gardes du conservatoire, agents de l'État, de la sécurité civile, membres du comité communal des feux de forêt, etc.
Dans ces situations, j'ai eu le plaisir de constater la réelle implication de tous, sans exclusive. Pour un maire, c'est une grande satisfaction de constater que, dans la tempête, toute la communauté villageoise fait front ».

RUMEUR MALSAINE

Mais, comme partout ailleurs, la commune a ses problèmes, ses polémiques, ses dossiers qui n'avancent pas.
Bernard Jobert explique : « *Que de temps perdu dans des contraintes administratives sans cesse plus importantes ! Que d'énergie dépensée pour rien dans des contentieux qui durent des années !* (…). *Il y a deux ans, après l'incendie, certains ont cru intelligent de raconter que ce feu avait été, plus ou moins, calculé pour faciliter la construction de résidences sur des terrains protégés. Évidemment, tout était faux, mais l'information s'est répandue et a dupé les crédules.*
Peu importe, le mal est fait, et, au fil de ces fausses informations, la fameuse rumeur s'installe et contraint les élus à réexpliquer à chaque fois le pourquoi des choses.
Pourtant, si vous saviez combien le maire est surveillé !
Un permis est ausculté au détail près par la préfecture, via la DDTM. Une délibération passe au contrôle de légalité de l'État. Nos mouvements financiers sont surveillés au centime près par la Trésorerie principale. Et, si tous ces garde fous ne suffisent pas, il y a de braves gens dans des associations dites de défense qui ne manquent pas de déposer des recours !
Tout ça n'est pas grave car nous gardons le cap, déterminés, sûrs de nos choix, à l'écoute de nos concitoyens qui savent nous dire quand cela ne va pas ».

LES AGACEMENTS DU MAIRE

Le premier magistrat raconte ce qui l'agace : « *Il y a vraiment des choses qui m'agacent. Convoquer les gens, leur dire qu'après des années d'attente ils ont enfin été élus pour bénéficier d'un logement social et qu'ils pourront l'occuper à compter du 31 mars 2018. Nous sommes en 2019 et ces logements n'ont toujours pas été livrés. Ça m'agace ! Faire un concours autour d'un projet de parking paysagé, recevoir 3 entreprises, en retenir une qui vous propose de réaliser l'ensemble pour 1 950 000 €. Signer avec eux et six mois plus tard ne rien voir sortir et s'entendre dire que les prix ont évolués, les normes de sécurité aussi et qu'en fait on pourra le faire pour 3 millions. Ça m'agace !*
Faire 3 réunions de quartiers, affirmer que la municipalité ne donnera pas d'autorisation d'implantation d'hélistation à La Croix-Valmer. Car, nous ne souhaitons pas scier la branche de notre qualité de vie sur laquelle nous sommes. Mais néanmoins continuer de recevoir des courriers affirmant que, de source sûre, il y aura bien cette hélistation, recevoir un appel téléphonique de Jean-Paul Delevoye à 9h du soir qui s'inquiète de cette rumeur : « Non vous pouvez continuer à travailler sur les retraites, ici on veille au grain, il n'y aura pas d'hélistation à La Croix-Valmer ». Tout ça, ça m'agace !
Et pour finir : Nous faire croire que pour des raisons de sécurité, nos futures mamans devront, dans les trois ans, aller accoucher à Draguignan ou à Fréjus. On n'en peut plus des technocrates qui agitent des chiffres en oubliant qu'il y a des citoyens derrière. Et, bien ça aussi, ça m'agace » !

UN CLIMAT APAISE

« *Nous avions décidé en 2015 d'être des élus transparents, au sens d'une plus grande participation des administrés aux décisions majeures de développement de notre commune pour les décennies à venir. Nous l'avons fait. Pas une de nos réunions publiques qui ne fait pas le plein ! C'est dire combien l'envie d'échanger et d'être associé au devenir de La Croix-Valmer concerne une grande partie de notre population. Nous tenons le cap, oui, je pense sans fausse note, avec une méthode de travail efficace et des résultats concrets à court et moyen terme.*
Alors, bien sûr, beaucoup reste à faire et à améliorer. Il faudra du temps, de la volonté, mais en gardant l'esprit qui nous anime depuis quatre ans. Car, ce dont je suis sans doute le plus fier, aujourd'hui, c'est de constater que le climat tendu qui existait, il y a quatre ans, a bien disparu. La Croix-Valmer s'est apaisée et tout le monde y a gagné. Notre commune est plus sereine et les querelles sont du passé.
Continuons sur cette voie, tenons ce cap pour faire demain de notre commune une cité demeurant attractive, dynamique, où l'on se sent bien et où l'on grandit, prospère et vieillit avec plaisir ».•

Photo : Christine MAIGRET

21ème Salon international de la plongée

La mer, acteur du dynamisme de la Région Sud

Du 11 au 14 janvier derniers, ce 21ème rendez-vous incontournable des amoureux de la mer était placé sur le signe d'un slogan digne du compagnonnage, partage et transmission.

Cette année, le salon accueillait plus de stands, une grande exposition de photos et de nombreuses animations.

Plusieurs invités de marque se sont retrouvés autour de la présidente : Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, le Gouverneur militaire de Paris, l'amiral de la Flotte, le président de la FFESSM montraient, par leur présence, leur attachement à la plongée subaquatique. Ainsi, le bassin de 250 m² chauffé a accueilli des baptêmes de plongée, la découverte d'équipements nouveaux. De son côté, la Marine nationale, avec les plongeurs démineurs de Toulon, organisait des baptêmes en scaphandrier.

Plus de 62 000 visiteurs ont partagé avec les 500 exposants et rencontré des scientifiques et documentaristes, soucieux de dispenser leurs découvertes. Le salon a confirmé sa vocation pédagogique et son soutien à la science. Le thème des sciences participatives a sensibilisé à la préservation de l'environnement sous-marin : Mer et océan sont plus que jamais sous les feux des projecteurs et des enjeux majeurs pour l'équilibre de notre planète. Les visiteurs sont aussi venus pour découvrir leur prochaine destination de plongée. Les différents clubs de plongée méditerranéens ont répondu présents pour les accueillir, la mer contribuant largement au dynamisme de la Région Sud.•

Bernard BERTUCCO VAN DAMME, envoyé spécial à Paris

Toulon
EDF, mécène de l'Opéra

Pour la 5ème année consécutive, Luc L'Hostis, Directeur Régional Collectivités, Territoires et Solidarité d'EDF et Claude-Henri Bonnet, Directeur Général de l'Opéra toulonnais, en présence de nombreux élus de la ville de Toulon, ont signé une convention de partenariat culturel.

Avec cette convention, EDF s'engage à soutenir et promouvoir la saison symphonique de l'Opéra Toulon Provence Méditerranée. En effet, l'Opéra de Toulon a su se faire une place dans le paysage des scènes lyriques avec plusieurs créations françaises dont la comédie musicale Wonderful Town, saluée en 2018 au plan national. Le lieu s'est également forgé une identité artistique forte par sa saison symphonique variée et originale puisqu'une œuvre contemporaine est à découvrir en préambule de chaque concert.

EDF S'INSCRIT DANS LA DUREE

« *EDF soutient cette dynamique qui se concrétise notamment par des enregistrements discographiques de son orchestre* (membre de la prestigieuse Association Française des Orchestres (A.F.O.) *et de son chœur* », insiste Luc Lhostis.

Il ajoute : « *Par cet acte de mécénat culturel qui s'inscrit dans la durée, EDF souhaite soutenir le développement artistique de cette institution à travers le développement des activités culturelles pour la saison 2018/2019, avec notamment la création mondiale de novembre dernier, et l'animation autour des événements de la saison et l'accessibilité au public* ».

OUVRIR L'OPERA À TOUT LE VAR

Pour Claude-Henri Bonnet, « *cette collaboration entre EDF et l'Opéra de Toulon se veut moteur d'ouverture et de promotion des événements musicaux de la Métropole à davantage de personnes de l'aire toulonnaise et plus largement du département du Var* ».

Pour rappel, dans le Var, l'énergéticien regroupe 200 personnes à Toulon intra-muros. Et, le Groupe et ses filiales emploient plus de 1 000 personnes dans la Métropole et le département. Par des investissements et des réalisations innovantes contributrices aux projets remarquables du territoire, EDF est un acteur local majeur.

C'est donc tout naturellement comme acteur majeur du territoire qu'EDF participe au rayonnement de l'Opéra de Toulon, joyau du patrimoine historique et culturel de la ville et de la Métropole. •

Émilie CARDINALE-BOTTERO (Texte et photos)

Bormes-les-Mimosas
Une première boite à livres au village

Récemment, au cœur du village, la première boite à livres du projet souhaité par le service culturel a été inaugurée par les élus.

Le projet est donc lancé ! François Arizzi, le maire, et Catherine Casellato, adjointe à la culture, se sont retrouvés à la grotte fleurie pour l'ouverture de la première boite à livres de la commune.

« *Cette action vise à favoriser l'accès à la culture et le lien social, en encourageant l'économie du partage et du don et en développant une démarche éco-citoyenne* », annonce, fièrement, François Arizzi.

En effet, au l'entrée du village, la boite à livres est abritée dans la jolie grotte fleurie. « *Un site très passant et accessible facilement, qui permettra au plus grand nombre de profiter de la sélection d'ouvrages qui sont mis à disposition* », ajoute le premier magistrat.

De son côté, Pascale Renard, la patronne du restaurant la Tonnelle, établissement situé en face de la boite à livres, s'est proposée de se charger de l'ouverture du site au public. Très prochainement, l'installation d'autres boites à livres sur la commune permettra la circulation de nombreuses œuvres littéraires. Bref, une belle initiative solidaire et citoyenne pour une lecture offerte en partage. •

Morgane AUFFRET (texte et photo)

CONFORT PLUS

Appelez nous et comparez

DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR VOTRE HABITAT

nos Fenêtres, Volets et Portes d'entrée

Devis GRATUIT 0€

POUR VOS FENÊTRES

15%

DE CRÉDIT D'IMPOT

selon loi de finance 2018

bénéficiez d'un crédit d'impôt

nos Portails et Portes de garages

nos Stores Intérieur et Extérieur

2 magasins à votre service

Tél. 04 94 27 26 80

La Londe-les-Maures
Brignoles

www.confortplus83.com

AZUR TOITURE, plébiscitée par nos lecteurs !

Disposant d'un bureau à Cogolin, AZUR TOITURE rayonne sur tout le Var.

Désignée meilleure entreprise dans son secteur d'activité par les lecteurs de La Gazette du Var, pour son sérieux et la qualité de ses prestations, la PME travaille sur le golfe de Saint-Tropez, où elle compte de nombreux clients, particuliers ou collectivités.

Florent Miralles, à la tête de l'entreprise raconte : « *Nous menons, régulièrement des chantiers importants sur les communes de Cogolin, Cavalaire-sur-Mer et La Croix-Valmer. Nous avons travaillé sur le centre technique municipal (CTM) et effectué des travaux de réfection de la gendarmerie, à La Croix-Valmer* » .

Florent Miralles peut donc être fier de sa PME. Spécialisée dans la réfection de toitures, l'étanchéité de toit-terrasses et la réfection de façades, elle compte, à son actif, des très belles réalisations. Ce qui en fait l'une des entreprises du secteur les plus demandées par la clientèle.•

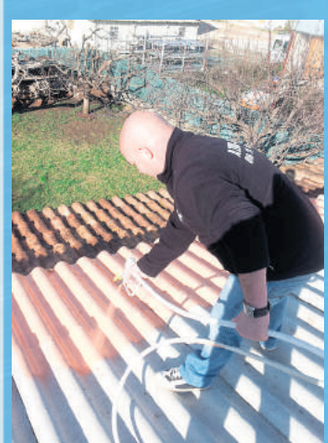

LA CRAU Chemin Long - **COGOLIN** 19 Rue Gambetta
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71